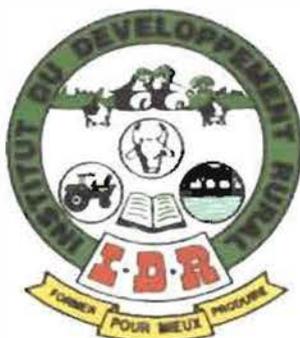


BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO-DIOULASSO

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION : Sociologie et Economie Rurales

THEME : Contribution à l'étude des modes de gestion et des stratégies de revalorisation de la forêt de Sablogo dans le cadre de la décentralisation

Présenté par :

NEBIE Pingdwinde Esther Faougiatou

Maitre de stage : Mme Clarisse HONADIA / KAMBOU

Directeur de mémoire : Pr Patrice TOE

N°:-2010/(SER)

Juillet 2010

MEM
366 NEB

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE ET LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures.....	vii
Liste des cartes.....	vii
TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	viii
RESUME	ix
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Contexte et problématique.....	2
2. Justification de l'étude.....	4
3. Objectifs de l'étude.....	5
4. Hypothèses de l'étude.....	5
5. Méthodes et matériels	5
5.1 La zone d'étude.....	5
5.2 Echantillonnage.....	7
5.3 Méthodes de collecte et d'analyse des données	8
6. Le plan d'ensemble du document	10
PREMIERE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE.....	11
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET HISTORIQUE.....	12
1.1 Cadre conceptuel	12

1.1.1	Gestion traditionnelle des ressources naturelles forestières.....	12
1.1.2	« Foresterie sociale » ou « foresterie communautaire ».....	12
1.1.3	Gestion décentralisée des ressources forestières.....	13
1.2	Cadre historique de l'aménagement de la forêt de Sablogo.....	14
CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE.....		15
2.1	Situation géographique et administrative de la zone d'étude.....	15
2.2	Présentation physique.....	15
2.2.1	Sols, végétation et faune	15
2.2.2	Climat et pluviométrie	16
2.2.3	Réseau hydrographique.....	17
2.3	Situation démographique et socio-économique	17
2.3.1	Situation démographique	17
2.3.2	Activités socio-économiques	18
2.3.2.1	Agriculture	18
2.3.2.2	Elevage.....	18
2.3.2.3	Exploitation des ressources forestières	19
2.4	Présentation de la forêt de Sablogo	20
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET DISCUSSIONS		22
CHAPITRE I : RESULTATS.....		23
1.1.	Caractéristiques démographique et socioéconomique de l'échantillon	23
1.1.1.	Les exploitants de bois.....	23
1.1.2	Les exploitants des produits forestiers non ligneux.....	24
1.1.3	Les agro-pasteurs	25
1.2	Les acteurs et leurs modes de gestion des ressources naturelles.....	26
1.2.1	Les populations locales ou coutumières.....	27
1.2.2	Les services communaux	27

1.2.3	Les services techniques	28
1.2.4	Les organisations paysannes	28
1.2.5	Les partenaires extérieurs.....	29
1.3	Analyse des biens et services tirés de la forêt	30
1.3.1	Exploitation et commercialisation du bois.....	30
1.3.2	Exploitation des produits forestiers non ligneux.....	34
1.3.2.1	Valeur socioculturelle	34
1.3.2.2	Valeur économique	36
1.3.3	Exploitation des productions agro- pastorales.	38
1.3.4	Stratégies et moyens d'existence développés par les populations riveraines	39
1.3.5	Les stratégies de valorisation des produits forestiers.....	40
1.3.5.1	Le renforcement des capacités	40
1.3.5.2	Zonage de l'espace de Sablogo	40
1.3.5.3	Les marchés locaux.....	40
CHAPITRE II : DISCUSSIONS		41
CONCLUSIONS GENERALES ET SUGGESTIONS.....		47
Bibliographie		49
Annexes		52

DEDICACE

MENTION BIEN

A mes très chers parents

Après tant d'années d'espérance, d'attente et d'espoir, voici le fruit que vous n'avez cessé d'entretenir,

Je vous dédie ce mémoire.

MENTION BIEN

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce présent mémoire a nécessité la participation de plusieurs acteurs. Nous tenons chaleureusement à remercier ces différents acteurs pour leur aide tant intellectuelle, financière, technique que morale.

Mes sincères remerciements vont particulièrement à :

- Pr. Patrice TOE, notre directeur de mémoire, qui n'a ménagé aucun effort pour sa disponibilité et pour avoir assuré le suivi scientifique de ce document ;
- madame Clarisse HONADIA/KAMBOU, notre maître de stage, pour son encadrement et ses conseils techniques qu'elle a pu apporter pour l'accomplissement et l'amélioration du document ;
- Dr. Sawadogo Moumini, chef de programme du Burkina Faso de l'Union Internationale, pour la Conservation de la Nature, pour avoir accepté de mettre à notre disposition les moyens techniques, matériels et financiers pour l'exécution du mémoire.

Nous exprimons notre gratitude à :

- tout le personnel de la Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de vie du Centre-Est, et plus particulièrement le Directeur Régional et les Chefs des Services Départementaux, pour les divers soutiens et les suivis lors des sorties sur le terrain ;
- l'ensemble du corps professoral de l'Institut du Développement Rural et de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, pour les connaissances qu'ils ont acceptées nous transmettre durant ces années de formation ;
- tout le personnel de l'UICN, pour avoir participé à la bonne réalisation du présent travail ;
- tous ceux qui nous ont précédé dans la réalisation et la rédaction du travail universitaire. Ils ont su par leurs expériences guider nos pas à travers de précieux conseils. Il s'agit particulièrement de MM. Modibo OUEDRAOGO, Leonard DABIRE, Kassoum OUEDRAOGO, Sie Ghislain OUATTARA, Paul

Manéré OUEDRAOGO, Alexis SOMPOUGDOU, Jean De Dieu DAH; nous leur en sommes reconnaissante ;

– toutes les populations riveraines de Sablogo, pour avoir accepté de se prêter à nos interrogations et pour avoir bien voulu nous fournir les différentes informations dont nous avons besoin sur le terrain ;

– nos parents et amis qui n'ont pas manqué d'apporter leur soutien financier, matériel et moral, particulièrement Mr Mathieu SONDO et famille, M. Aristide KOURAOGO et famille et tous les étudiants de la promotion 2007-2010 de l'IDR.

TABLE ET LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Part des produits forestiers dans le revenu (en %) des ménages	19
Tableau 2: Les différentes spéculations et l'intensité des cultures.....	25
Tableau 3: Evolution des prix de la charrette de bois (1,5 stères).....	31
Tableau 4 : Récapitulatif des taxes pour une année d'exploitation	32
Tableau 5 : Revenus nets estimés issus de la commercialisation du bois.....	33
Tableau 6 : Liste des espèces les plus utilisées et leur utilisation	35
Tableau 7 : Les prix des différents produits forestiers non ligneux	36
Tableau 8 : Les coûts d'exploitation des produits forestiers non ligneux (karité ou nééré)	37

LISTE DES FIGURES

Figure n°1: Les intervenants actuels dans la gestion des ressources forestières et les différentes interactions.....	26
Figure n° 2 : Comparaison des quantités de produits agricoles (kg).....	38

LISTE DES CARTES

Carte n° 1: Localisation des communes concernées par l'étude.	6
Carte n° 2 : Carte de matérialisation des limites de la zone Agro-Sylvo-Pastorale et de la zone forestière de la forêt de Sablogo	21

TABLE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADP	: Assemblée Démocratique Populaire
A.N.	: Assemblée Nationale
BKF	: Burkina Faso
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GGF	: Groupement de Gestion Forestière
Ha.	: Hectare
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
LLS	: Livelihoods and Landscapes Strategy
MECV	: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
PDR	: Projet de Développement Rural
PFNL	: Produit Forestier Non Ligneux
PNSF /MR	: Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PROGEREF	: Programme de Gestion durable des Ressources Forestières
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RPTES	: Programme Régional pour les Energies Traditionnelles
SOFITEX	: Société burkinabé des Fibres Textiles
UGGF	: Union des Groupements de Gestion Forestière
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

RESUME

L'exploitation de la forêt de Sablogo procure des biens et services aux populations riveraines. Au fil des années, elle a connu différents types d'acteurs intervenant de façon directe ou indirecte dans sa gestion. La forêt étant en voie de destruction progressive, des projets ont tenté sans résultats tangibles de mettre en place des stratégies de revalorisation du massif forestier. Voilà bientôt 4 ans, avec l'appui de l'UICN, les communes et les régions tentent de cerner les causes profondes de cette pression sur les ressources naturelles en maximisant les connaissances sur les valeurs culturelles et socio-économiques des différents produits forestiers non ligneux (PFNL) et du bois.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre étude, qui s'est fixé comme objectif principal d'établir le lien entre les modes actuels de gestion de la forêt de Sablogo, les moyens d'existence, les biens et services produits par la forêt et les stratégies développées par les populations riveraines.

Nous nous sommes intéressés à tous les acteurs intégrés dans la gestion de la forêt. Pour l'obtention des données nous avons procédé par des enquêtes individuelles, des focus groupes et des interviews.

Les résultats montrent que la forêt de Sablogo fait l'objet de plusieurs types de gestion avec différents types d'acteurs. Les biens et services produits par la forêt sont diverses: le bois, les PFNL, les aires de pâture, l'exploitation de ses biens et services génèrent des revenus et des coûts. Après comparaison des coûts et bénéfiques, les revenus nets issus de la commercialisation du bois s'élèvent à 40 200 F CFA, tandis que la marge bénéficiaire des exploitantes individuelles de PFNL est 225 F CFA. Les stratégies mises en place doivent tenir compte du niveau socio-économique actuel de la population.

Mots clés : forêt, gestion traditionnelle, aménagement, Produits Forestiers, valeur culturelle, valeur socio-économique.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et problématique

A l'instar des autres pays d'Afrique, le Burkina Faso constitue l'un des pays où la problématique de la déforestation reste préoccupante. Les statistiques montrent que les superficies forestières dégradées, estimées à 50 000 ha par an dans les années 1986, sont passées à 105 000 ha en 1992 pour atteindre 170 000 ha en 1999 (Ouédraogo, 2001). Les causes probables de ces destructions peuvent être attribuées aux feux de brousse, à la divagation des animaux, à la pression démographique, aux mauvaises pratiques de conservation des eaux et de sols et à la coupe anarchique du bois.

Dans l'objectif d'atténuer la forte pression exercée par les populations sur les ressources, l'Etat a mis en place plusieurs approches. La première fut simplement l'interdiction d'accès des forêts aux populations rurales (Ouédraogo et Nianogo, 2006). Il s'en est suivi l'adoption de textes et mesures dont la nouvelle loi de sécurisation foncière en milieu rurale, adoptée en 2009.

Face aux pressions multiformes sur les forêts occasionnant une accélération du processus de dégradation des terres et forêts, le gouvernement a autorisé les projets et programmes de développement de développer des initiatives de restauration et de maintien des forêts. Si certains de ces projets ont enregistré des résultats mitigés car généralement basés sur des approches à caractères descendants et dirigistes ; A partir de 1988, on a assisté quand même au premier aménagement forestier avec le projet PNUD/FAO dans la province du Nazinon, basé sur une gestion forestière en collaboration avec les populations paysannes (Zougouri, 2008).

Ainsi, depuis cette période, le Burkina Faso s'est engagé dans une politique du « Social forestry » ou du « Community forestry ». Zougouri (2008) définit cette approche comme une approche permettant l'implication des acteurs locaux vivant autour de la forêt et ayant celle-ci comme principale source de subsistance. Cette politique a consisté à responsabiliser les communautés à la base dans la gestion participative des ressources forestières et s'est opérée avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (projet PNUD/FAO/BKF/85/011) et de la Coopération Danoise (Régional Program for

Traditionnal Energy Sector (RPTES)). Cette politique aboutira plus tard à la création de plusieurs chantiers forestiers d'aménagement à travers le pays. Cette approche de rétablissement des équilibres socio-économiques et d'organisation de la filière bois énergie combinée au renforcement de capacités des acteurs a conduit à l'émergence de nouveaux groupes socioprofessionnels entraînant une amélioration des moyens de subsistance des communautés riveraines de ces massifs forestiers concernés.

Considérée comme la principale pourvoyeuse de bois de chauffe des localités comme Tenkodogo, Bissiga et Lalgaye, avec une superficie de plus de 34 000 ha, la forêt de Sablogo fut, il y a quelques années, une zone suffisamment boisée. Les produits forestiers ligneux et non ligneux provenant de cette forêt représentent respectivement 10,9 % et 14,5 % des revenus des ménages (Sedogo, 2008).

Les expériences des aménagements précédentes ont connu jusque-là une implication plus ou moins importante des populations locales. Mais ces expériences sont perçues comme une utilisation de main-d'œuvre paysanne pour l'exploitation du bois (Zougouri, 2008). De nos jours, avec l'avènement récent des collectivités territoriales, la question que l'on est en droit de se poser est comment concilier l'intérêt communal et celui des communautés vivant de l'exploitation des ressources forestières ? Le cas de la forêt de Sablogo semble intéressant car l'initiative provient des collectivités territoriales. Quels pourraient être le rôle et l'implication de ces nouveaux acteurs dans la gestion forestière ?

Notre préoccupation essentielle est de savoir si les modes de gestion traditionnels ne détermineraient-ils pas les stratégies d'adaptation et des moyens d'existence des populations riveraines ? C'est à ce questionnement que nous nous proposons de répondre à partir de l'étude de cas de la forêt de Sablogo.

2. Justification de l'étude

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à travers son initiative dénommée Livelihoods and Landscapes Strategy (LLS), s'est intéressée à un massif forestier non organisé comme la forêt protégée de Sablogo dans la région du Centre-Est du Burkina Faso. Dans le cadre de la communalisation intégrale en cours dans le pays, l'objectif est de partager les enseignements tirés du suivi d'impact socio-économique et écologique du Régional Program For Traditionnal Energy Sector (RPETES), conduit pendant 5 ans dans les massifs forestiers aménagés du Centre Nord et du Centre Ouest. Cette initiative se fonde sur le fait que les ressources forestières continuent de jouer un rôle prépondérant dans la vie des populations rurales pauvres et complètent les revenus des activités agricoles.

Depuis la sécheresse de 1984, la forêt de Sablogo connaît une occupation anarchique et incontrôlée qui risque de mettre en péril sa capacité de production de biens et services au bénéfice des communautés locales. En effet, les besoins de pâturages et de terres cultivables des populations riveraines et des migrants agricoles ont conduit à une vaste destruction des ressources forestières d'où la diminution et la disparition d'espèces végétales et animales (Sedogo, 2008).

Comme il est avéré que les possibilités d'aménagement durable ne sont possibles que s'il y a une connaissance préalable des réalités dans lesquelles les usagers interagissent entre eux et avec les ressources (Zougouri, 2008), alors dans le contexte de Sablogo, toute tentative d'amélioration de la productivité des paysages forestiers par la restauration et la valorisation des ressources forestières en vue de réduire la pauvreté des communautés, passe nécessairement par une connaissance des valeurs socioculturelles attribuées à ces ressources et des modes de gestion traditionnels.

3. Objectifs de l'étude

L'étude a pour objectif global d'établir les valeurs socioculturelles des ressources forestières et de faire le lien entre les modes d'exploitation actuel de la forêt de Sablogo, les stratégies et les mécanismes d'assurance des moyens d'existence développés par les populations riveraines.

Il s'est agit plus spécifiquement de :

- déterminer les différents modes d'exploitations actuels de la forêt et les acteurs qui y sont impliqués ;
- évaluer les biens et services que les populations riveraines tirent de la forêt ;
- indiquer d'éventuelles méthodes et stratégies nouvelles de valorisation autour de l'utilité socioéconomique des produits forestiers non ligneux et ligneux dans la zone de Sablogo dans le cadre de la décentralisation.

4. Hypothèses de l'étude

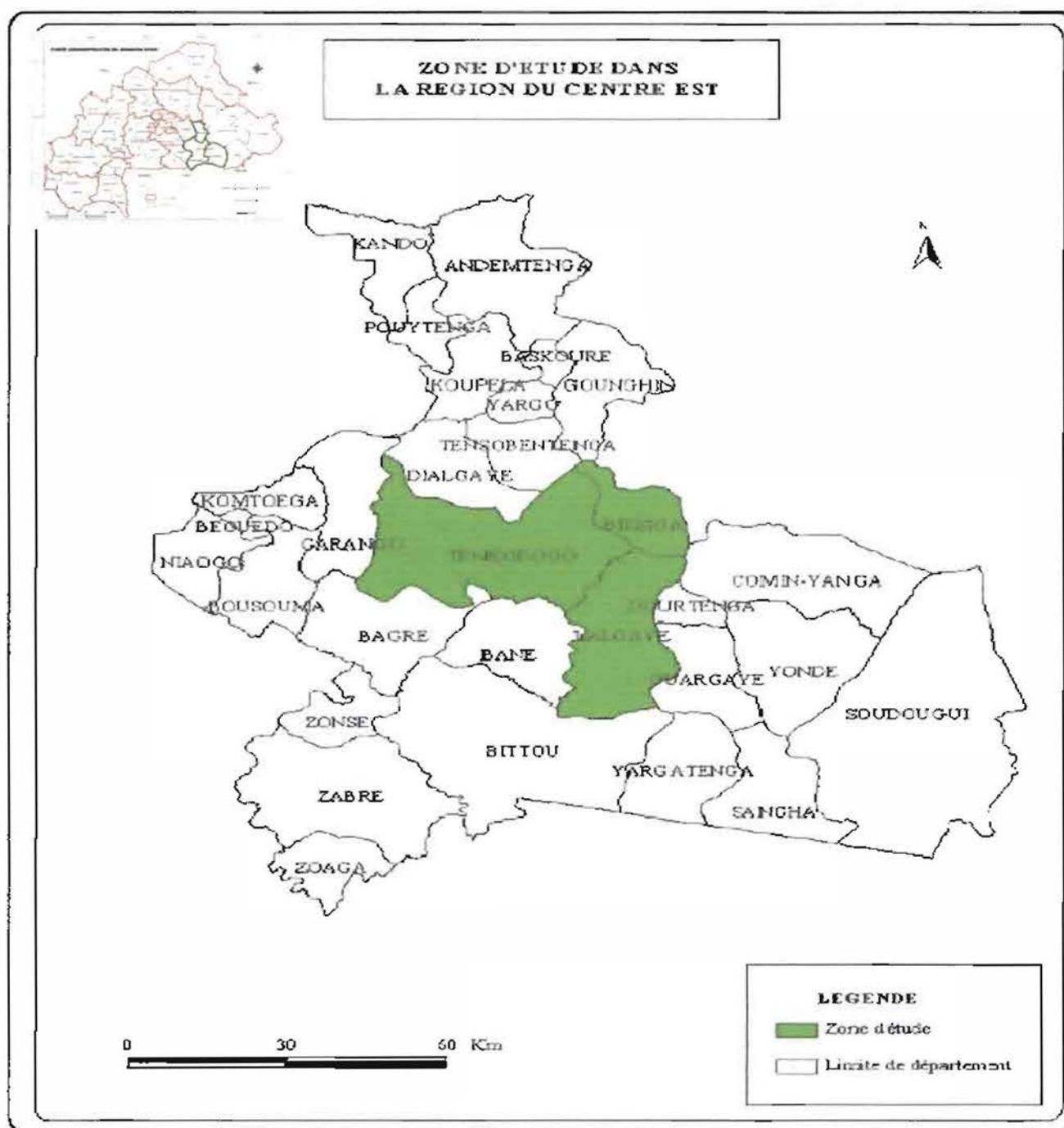
Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Il existerait plusieurs modes d'exploitations traditionnels et une diversité d'acteurs dans la gestion de la forêt de Sablogo ;
- la forêt de Sablogo produirait des biens et services aux populations riveraines ;
- les méthodes et stratégies envisagées pour la valorisation des produits forestiers non ligneux et ligneux seraient adaptées aux besoins socioéconomiques des populations.

5. Méthodes et matériels

5.1 La zone d'étude

La forêt protégée de Sablogo est située dans la région du Centre Est du Burkina Faso. Cette forêt est à cheval entre les communes de Bissiga, de Lalgaye et de Tenkodogo (Cf. Carte n°1) d'où le choix du terroir des trois communes comme la zone de l'étude.



Carte n° 1: Localisation des communes concernées par l'étude.

Source : Ilboudo (2007), Institut Géographique du Burkina(2009)

5.2 Echantillonnage

L'échantillonnage a concerné aussi bien les villages que les exploitations agricoles.

Au total, 18 villages sont riverains de la forêt sur lesquels nous avons choisis :

- 4 villages (Bissiga, Poestenga Syalghin et Benna) du département de Bissiga ;
- 2 villages (Basbedo et Moaga) du département de Tenkodogo ;
- 3 villages (Tensomtenga, Sablogo et Pitenga) du département de Lalgaye.

Les critères de choix ont porté non seulement sur la proximité avec la forêt mais aussi et surtout sur le droit foncier traditionnel sur tout ou une partie de la forêt du village. Ce dernier critère tient compte du fait que les agro-éleveurs et les exploitants de produits forestiers passent par les chefs de village qui ont un droit foncier sur la forêt pour y avoir accès. Les entretiens réalisés auprès des notables de ces villages nous ont aidés dans notre approche historique sur les modes traditionnels de gestion de la forêt.

A l'échelle des exploitations, notre choix s'est porté sur les exploitations des villages riverains ayant une relation quelconque avec la forêt et qui interagissent avec cette dernière par des prélèvements directs (bois, produits non ligneux). Ces enquêtes ont porté sur leur relation avec la forêt, les produits forestiers les plus prélevés et leurs utilisations. Nous avons tenu compte également des populations vivant dans la forêt en ce qui concerne la pratique de l'agriculture et de la pratique de l'activité de l'élevage au sein de la forêt de Sablogo.

Il n'existe presque pas de données de primaires sur les exploitants de la forêt, ce qui fait qu'on a choisi un nombre égal dans chaque village. Ainsi, les enquêtes ont concerné 25 chefs d'exploitation par village, soit un total de 225 chefs d'exploitation enquêtés.

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés à tous les acteurs intégrés dans la gestion de la forêt à savoir les services techniques, les institutions communales,

les chefs traditionnels, pour diversifier les sources d'information afin de compléter les données collectées pendant l'enquête.

5.3 Méthodes de collecte et d'analyse des données

La collecte des données nécessaires à la réalisation de notre travail a nécessité plusieurs méthodes. D'abord nous avons eu la revue bibliographique qui nous a permis de connaître la forêt de Sablogo. Les interviews réalisées auprès de ces acteurs, nous ont permis de cerner les différentes modes de gestion de la forêt. Les enquêtes individuelles qui s'en sont suivies et qui portaient sur l'exploitation des biens et services de la forêt ont permis d'évaluer les coûts et bénéfices. Nous avons ensuite effectué des focus groupes pour confirmer nos données, et identifier les stratégies possibles de revalorisation de la forêt de Sablogo.

L'analyse des données récoltées a concerné plusieurs niveaux :

- analyse quantitative : le logiciel Microsoft Office Excel (2007) a été utilisé pour la saisie des données quantitatives, les calculs statistiques c'est-à-dire la moyenne, la somme, les comparaisons et l'élaboration des graphiques. Les variables que nous avons utilisées sont : l'âge, la durée dans le village, quantité de Produits forestiers non ligneux vendus en fonction d'un temps déterminé, valeur des ventes, coûts d'exploitation ;
- analyse qualitative : pour l'analyse qualitative nous avons utilisé le profil historique de la forêt reconstitué sur la base des récits des chefs de villages. Les paramètres analysés sont notamment, l'historique de la forêt faite par les chefs coutumiers, la période d'installation des colons, les raisons de l'installation, les perturbations apportées par les colons ;
- analyse économique : pour l'analyse de la valeur marchande des produits forestiers ligneux et non ligneux, la méthode du ratio coût/bénéfice /volume a été utilisée. Elle a consisté à évaluer les bénéfices obtenus en fonction des coûts engendrés par l'exploitation des produits forestiers ligneux et non Ligneux. Elle a permis également d'évaluer à travers les volumes, les coûts et bénéfices, les valeurs économiques des

différents produits forestiers ligneux et non ligneux constatés sur les marchés locaux. L'évaluation de la valeur économique est également une mesure des valeurs marchandes et non marchandes que la population tire de l'exploitation de la forêt (UICN, 1998) tiré de (Ouédraogo, 2009). Il faut signaler qu'il s'agit dans notre étude d'une évaluation économique partielle, car nous n'avons pas tenu compte des valeurs non marchandes des différents produits forestiers. C'est-à-dire de l'évaluation de la main d'œuvre familiale.

- calcul des coûts : les coûts engendrés par l'exploitation des biens et services produits par la forêt est représenté, d'une part, par les taxes à déboursier pour l'accès aux produits, et d'autre part, par les coûts de transport et de transformation comme le propose Somda *et al* (2006). Ils rentrent dans la catégorie des coûts variables.

Coûts totaux = coûts variables + coûts fixes (1)

- calcul du revenu brut : elle est considérée comme l'évaluation des biens tirés de la forêt au prix du marché (Ouédraogo, 2009). Ouédraogo (2009) dans son étude a considéré pour l'estimation de la valeur marchande, les prix directs proposés sur les différents marchés. Ces mêmes caractéristiques sont utilisées ici pour le calcul du bénéfice brut.

Bénéfices bruts = prix du produit * quantités vendues (journalièrement ou saisonnièrement) (2)

- calcul du revenu net : Il s'agit également du bénéfice net qui est la différence entre le revenu brut et du total des coûts.

Bénéfices nets = bénéfices bruts – coûts totaux (3)

- calcul du coût-bénéfice : à partir de l'évaluation des coûts et bénéfices bruts, nous avons obtenu le ratio coût/ bénéfice suivant :

Ratio coûts/ bénéfices = coûts totaux/ bénéfices nets (4)

Ce ratio permet de mesurer ce que l'investissement d'une unité d'argent produit, ou ce que l'investissement d'une unité d'argent a besoin comme coûts (Somda et *al*, 2006).

6. Le plan d'ensemble du document

La partie introductive, déjà présentée, décrit le cadre théorique de notre étude. Elle présente également la méthodologie que nous avons utilisée pour obtenir les données nécessaires à notre étude. Les pages qui suivent traitent dans une première partie des informations générales sur la zone d'étude et du cadre institutionnelle de l'aménagement au Burkina Faso. En deuxième partie, nous présenterons les résultats et les discussions. Nous terminerons par une conclusion suivie de quelques suggestions.

**PREMIERE PARTIE : CADRE
CONCEPTUEL ET GENERALITES SUR
LA ZONE D'ETUDE**

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET HISTORIQUE

1.1 Cadre conceptuel

La présente étude renvoie à quelques concepts qu'il convient d'expliciter dont la gestion traditionnelle de ressources naturelles, la « foresterie sociale » ou « foresterie communautaire », et la gestion décentralisée des ressources forestières

1.1.1 Gestion traditionnelle des ressources naturelles forestières

Nous entendons par ressources forestières, les ressources se trouvant dans les forêts ou les zones boisées notamment le bois, la flore herbacée, les produits forestiers non ligneux, la faune et les ressources halieutiques.

Selon la tradition orale, la gestion traditionnelle se définit comme étant des règles coutumières visant la protection de la forêt (Kassibo, 2002). Ces règles coutumières sont mises en place par des structures locales. Par exemple, dans la commune de Kayes au Mali, ce sont les « tons » ou groupe de jeunes qui étaient chargés d'assurer la protection de la forêt contre toute forme de destruction et ainsi de rendre compte au chef de terre. Ces tons étaient appuyés par celui-ci en cas de règlement de litige.

Nous considérons ici la gestion traditionnelle des ressources comme étant les techniques ou mécanismes mises en place par les communautés locales et visant, d'une part, la protection et, d'autre part, l'exploitation rationnelle des ressources forestières.

1.1.2 « Foresterie sociale » ou « foresterie communautaire »

Elle constitue l'approche théorique dans laquelle s'inscrivent la plupart des aménagements forestiers aujourd'hui qui tentent de prendre en compte la participation des acteurs locaux par une gestion dite participative. La gestion participative est définie par Borrini-Feyerabend et *al* (2000) cité par Arnoldussen et *al* (2007) comme étant une situation dans laquelle deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent le partage entre eux, d'une façon équitable, des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles. Plusieurs auteurs ont notamment tenté de donner une définition à ces termes, mais tous s'accordent sur le fait qu'il

s'agit là de l'implication des acteurs locaux vivant autour de la forêt et ayant cette forêt comme principale source de subsistance (Zougouri, 2008).

Le Burkina Faso a connu sa première expérience en foresterie communautaire dans les années 1974 avec des reboisements d'essences exotiques aux alentours des centres urbains. Ensuite, en 1977, l'Etat a expérimenté une plantation villageoise d'arbres de type communautaire et individuelle (Zougouri, 2008). L'objectif principal était la création de ressources forestières supplémentaires et l'approvisionnement des centres urbains en bois de chauffe. Avec le temps, elle s'est appliquée à tous les aménagements mis en place par les projets et programmes dans la gestion forestière.

1.1.3 Gestion décentralisée des ressources forestières

Le Code des collectivités territoriales (CCT) au Burkina, en son article 1, définit la décentralisation comme « un processus qui consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale » (MATD, 2005).

La décentralisation est accompagnée d'une déconcentration des services de l'Etat dans le but de renforcer les capacités d'action des collectivités territoriales.

C'est dans ce cadre qu'intervient la gestion décentralisée des ressources naturelles qui est une responsabilisation des pouvoirs locaux pour gérer eux-mêmes l'accès, la conservation, la valorisation et l'exploitation des ressources locales. En son article 90, la loi souligne les compétences spécifiques dévolues à la commune rurale, qui sont :

- la participation à la gestion de la zone aménagée par d'autres personnes morales sur le territoire de la commune rurale ;
- la participation à la protection et à la gestion des ressources naturelles situées sur le territoire de la commune rurale ;
- la participation à la protection et à la gestion des ressources naturelles, de la faune sauvage, des ressources en eau et des ressources halieutiques situées sur le territoire de la commune rurale.

La gestion décentralisée des ressources forestières peut être perçue comme un moyen sûr et fiable d'apporter non seulement aux populations rurales des revenus propres, mais aussi d'assurer aux collectivités territoriales par le truchement d'une gestion communautaire des revenus.

1.2 Cadre historique de l'aménagement de la forêt de Sablogo

L'aménagement de la forêt de Sablogo a débuté dans les années 2000 avec le Projet de développement rural du Boulgou (PDR/BOULGOU), qui avait pour mission de proposer un plan d'aménagement pour la restauration de la forêt de Sablogo. Dans le cadre des activités d'aménagement, le PDR a pu :

- mener des études de base sur le potentiel forestier de la zone de Sablogo ;
- organiser les acteurs en groupement de gestion forestière ;
- proposer des schémas et stratégies de gestion de l'aire à protéger, de délimiter cette zone, de procéder à la délocalisation des exploitants de l'aire convenue de Sablogo.

L'intervention du PDR/BOULGOU n'a pas eu de suite et a contribué à l'envahissement de la forêt de Sablogo par, non seulement les populations migrantes, mais aussi par les populations autochtones (Ilboudo, 2007).

C'est en 2007 que l'UICN, dans le cadre de son programme LLS, s'est engagée à restaurer la forêt de Sablogo en responsabilisant les populations à la base. Des études furent réalisées et ont permis la réalisation d'une carte de la forêt (Cf. Carte n°2, p.22) ; carte à partir de laquelle un plan d'aménagement et de gestion est proposé. Il faut noter que ces différentes études ont permis de prendre en compte les préoccupations des populations en les responsabilisant dans le choix des options du plan d'aménagement et de gestion.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA ZONE D'ETUDE

2.1 Situation géographique et administrative de la zone d'étude

D'une superficie totale de 12 035 km², les provinces du Boulgou et du Koulpélogo représentent 4,5 % de la superficie du territoire national. Elles ont pour chef-lieu respectif Tenkodogo et Ouargaye (Yaro, 2000).

Ouvertes sur les pays voisins par le Ghana et le Togo au sud, elles sont limitées au nord par les provinces du Ganzourgou, du Kouritenga et du Gourma, à l'est par la province de la Kompienga et à l'ouest par les provinces du Zoudwéogo et du Nahouri (carte n°1°).

La zone de l'étude ainsi décrite compte, 22 départements, 22 communes dont 17 communes rurales et 479 villages.

2.2 Présentation physique

2.2.1 Sols, végétation et faune

Les sols du Boulgou et du Koulpélogo reposent sur un vieux socle granitique. Les types de sols qui s'y rencontrent sont : les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés, les sols peu évolués d'érosion ; les lithosols ou sols à minéraux bruts et les sols hydromorphes le long des cours d'eau. Ces sols confèrent une fertilité aux sols agricoles de la région notamment dans la forêt de Sablogo ce qui justifie la forte pression agricole et la diversité de la flore (Yaro, 2000).

Quant à la végétation, elle est caractérisée par des formations ouvertes ou savane avec un tapis herbacé de plus en plus rare. Le Nord est dominé par la savane arbustive tandis que le sud est formé de savanes boisées. On y trouve également des galeries forestières le long des principales cours d'eau notamment le Sablogo (Yaro, 2000).

La flore est caractéristique de ces formations végétales dominées par les espèces utilitaires telles que *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Daniellia oliveri*, *Mitragyna inermis*, *Tamarindus indica*. Au total, 25 familles, 55 genres et 79 espèces qui dominent la zone forestière des trois communes concernées par l'étude (Ilboudo, 2007).

Cette diversité floristique est importante, mais nous remarquons une unicité des espèces par genre. En effet 13 familles disposent de seulement une espèce, et 18 au total ont moins de 5 espèces.

La dégradation accélérée des ressources forestières va donc exiger un meilleur suivi de certaines espèces qui peuvent disparaître dans la région et porter préjudice aux communautés locales, surtout qu'elles fournissent l'essentiel des produits de la tradithérapie.

Ce sont des espèces généralement épargnées dans les champs pour assurer, d'une part, une alimentation complémentaire aux populations et, d'autre part, la défense de la fertilité des sols contre la dégradation (Ouédraogo, 2009). Ces différentes plantes sont également sources de revenus divers pour les populations.

La faune, en voie de disparition, était dans les années 2000 dominée par des petits gibiers tels que les chacals, les pythons et les lièvres (Yaro, 2000). Mais de nos jours, ce potentiel faunique est de plus en plus rare.

2.2.2 Climat et pluviométrie

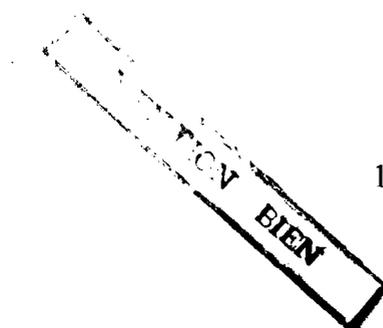
Selon Fontes et Guinko (1995) cités par Yaro (2000), le climat du Boulgou est de type Soudano-sahélien et est caractérisé par l'alternance de deux saisons :

- la saison sèche de 7 mois environ, allant de novembre à mai ;
- la saison pluvieuse de 5 mois, couvrant les mois de juin à octobre.

Ainsi, deux types de vent couvrent ces deux saisons, à savoir l'harmattan et la mousson.

Quant aux températures, elles sont relativement élevées avec une moyenne annuelle estimée à 33°C, mais on note des températures annuelles pouvant atteindre 41°C (Yaro, 2000).

Le régime pluviométrique est caractérisé par une insuffisance et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Le centre de Tenkodogo a enregistré une pluviométrie annuelle comprise entre 600 à 900 mm en 10 ans (Yaro, 2000).



2.2.3 Réseau hydrographique

Les principaux cours d'eau qui traversent notre zone d'étude sont :

- le Sablogo, qui coule sur environ 19 km et constitue la limite naturelle entre les départements de Tenkodogo et de Lalgaye. Ce fleuve a en effet donné son nom à la forêt de Sablogo et à un village riverain de cette forêt ;
- le Bane qui coule sur environ 11km, au sud de la ville de Tenkodogo.

Ces deux cours d'eau rejoignent la rivière Masga dans un point appelé Koulpélogo avant de se jeter dans le Nouaho.

La région est également traversée par trois importants cours d'eau à savoir le Nakambé, le Nouaho et le Nazinon.

Le Nouaho a également donné lieu à un projet d'élevage où des réalisations, notamment la zone agro-pastorale a été mise en place et permet d'accueillir des éleveurs ayant des troupeaux dont le nombre est important.

2.3 Situation démographique et socio-économique

2.3.1 Situation démographique

La population en milieu rural de ces deux provinces est estimée à 692 510 habitants (INSD, 2007), avec un taux d'accroissement annuel de 2,5 %. Nous remarquons, comme au niveau national, une légère supériorité numérique des femmes qui représente 53 % de la population. Le rapport de masculinité montre qu'il y a 84 à 94 hommes pour 100 femmes. Aussi est-elle caractérisée par une population jeune où les moins de 15 ans représentent 49,22 % de la population totale. La densité moyenne de la population est supérieure à 50 hab. /km² contre une moyenne nationale de 38 hab. /km².

Les provinces du Boulgou et du Koulpélogo sont à la fois une zone d'accueil et de départ. Les migrants sont en provenance essentiellement des régions du Centre Nord et le Nord du pays (Sanmatenga, Namentenga, Yatenga). Les lieux de destinations identifiés, au sein des deux provinces, sont généralement la forêt de Sablogo, mais également les pays étrangers tels que le Ghana, la Côte

d'Ivoire et l'Italie où vit une importante colonie Bissa. Les migrations ont surtout des raisons économiques (Yaro, 2000).

La population de la zone est composée en majorité des groupes Mossé et Bissa surtout présents dans les départements de Tenkodogo, des Yanna et des Zaossé dans les départements de Lalgaye et de Bissiga. Il y a également la présence de Peulh et de quelques groupes minoritaires tels que bobo, bwa, dafing, dagara, djerma, haoussa, kasséna, lélé, lobi ainsi que des personnes de nationalité étrangère (INSD, 2007).

2.3.2 Activités socio-économiques

Zone à dominance rurale, l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des ressources forestières constituent les principales activités de base qui sous-tendent l'économie de la zone d'étude.

2.3.2.1 Agriculture

Principale activité économique des populations, l'agriculture est pratiquée à temps plein par les populations riveraines de la forêt. Elle procure 48 % du revenu des populations (Sedogo, 2008). Elle est encore pratiquée de manière extensive avec un niveau de technicité bas. Les spéculations les plus rencontrées sont les cultures vivrières telles que le maïs, le sorgho, le niébé, le mil. Les cultures de rente sont également pratiquées et se composent essentiellement de l'arachide, du soja, du sésame et du coton. La culture du riz et celle des pastèques sont pratiquées dans les bas-fonds aménagés.

2.3.2.2 Elevage

Sedogo (2008) souligne que l'élevage représente 36,2 % du revenu des exploitations. Il est de plus en plus associé à l'agriculture, et n'est plus du seul ressort des pasteurs peul qui se sédentarisent de plus en plus dans la zone de Sablogo.

Ainsi, la quasi-totalité des populations pratique l'élevage qui peut être subdivisé en trois catégories Ouédraogo (1998), cité par Yaro (2000), l'élevage villageois, l'élevage semi-intensif et l'élevage intensif. Mais, on assiste

progressivement à une sédentarisation de l'élevage à cause de la mise en valeur de la vallée de la Nouaho par le projet NOUHAO.

2.3.2.3 Exploitation des ressources forestières

La région du Centre-Est possède des réserves forestières et dont l'exploitation pourrait satisfaire les besoins des populations rurales. En effet, les forêts sont exploitées non pas seulement pour le bois-énergie mais aussi pour les produits alimentaires et la pharmacopée et le bois de service.

Tableau 1 : Part des produits forestiers dans le revenu (en %) des ménages

Sources de revenu en espèce	Part revenu (%)
Produits forestiers ligneux	10,4
Ecorce et médecine	2,7
Produits forestiers non ligneux	14,6
Karité	4,9
Néré	3,5
Kapok	1,5
Tamarin	1,5
Baobab	1,5

Source : Sedogo (2008)

Le tableau1 indique que les produits forestiers les plus exploités sont le bois de service, de chauffe, les écorces et la médecine, le karité, le néré, le kapok, le tamarin et le baobab.

Ainsi, ce tableau montre les différentes contributions de ces produits forestiers à la formation du revenu. Elle est de 14,6 % pour les produits forestiers non ligneux, et 10,4 % pour les produits forestiers ligneux. Sedogo (2008), a montré que 25 % du revenu des populations riveraines de la forêt étaient issus de l'exploitation des produits forestiers.

Le bois de chauffe, le karité et le néré sont les produits les plus exploités et leur part dans la formation du revenu des populations est importante.

2.4 Présentation de la forêt de Sablogo

D'une superficie de 34 000 ha, la forêt de Sablogo est de nos jours considérée comme une zone Agro-Sylvo-Pastorale (Yaro, 2000). Cela s'explique par les activités agricoles et pastorales qui s'y mènent en plus de l'exploitation régulière du bois et des produits forestiers non ligneux.

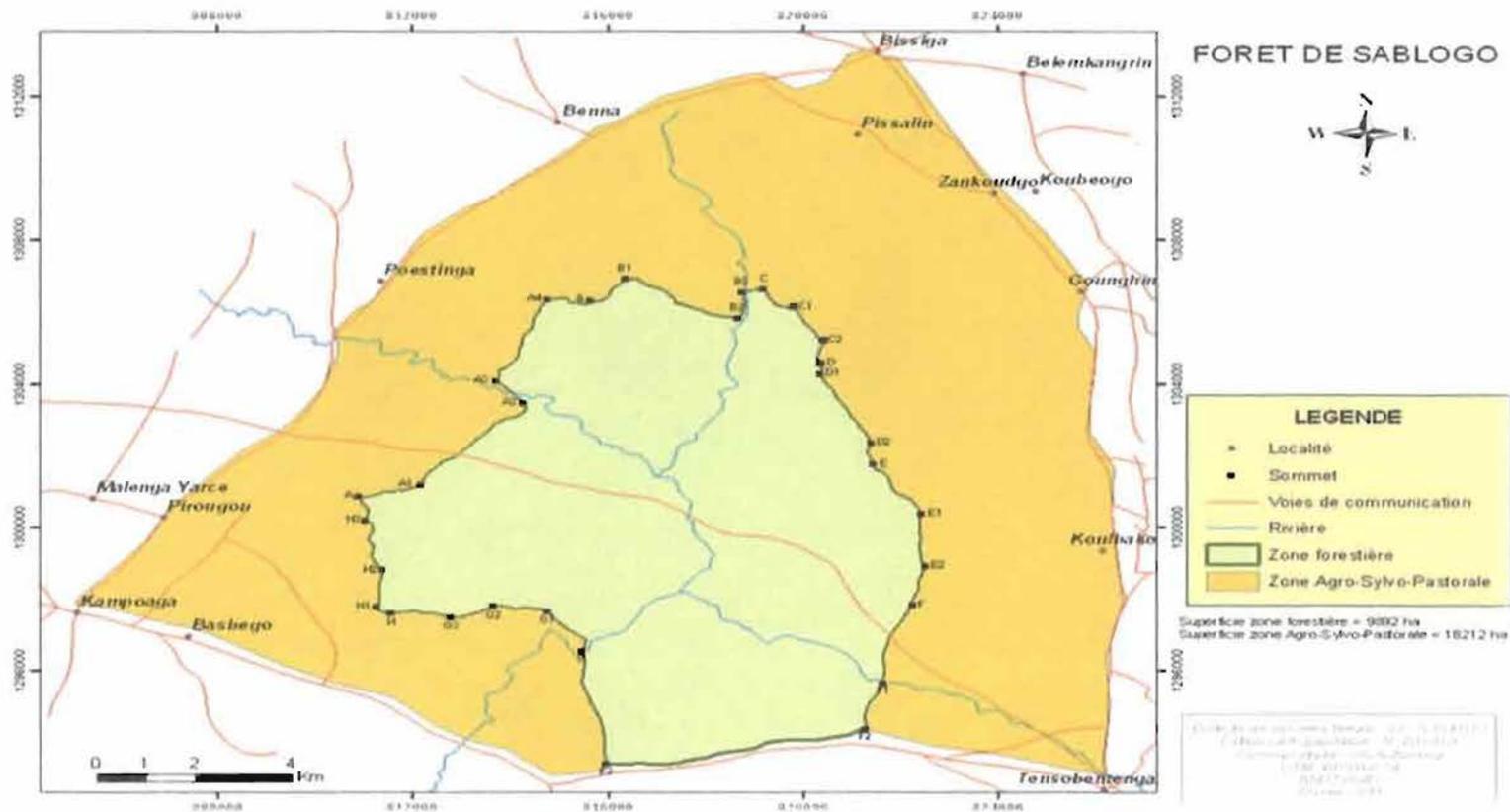
Trois départements érigés en communes et 7 villages se partagent cette zone, ce qui fait d'elle une forêt intercommunale gérée par les communautés à la base. Elle est limitée au Nord-est par la route départementale Bissiga-Lalgaye, au Nord-ouest par la route départementale Bissiga-Tenkodogo, au Sud, par la route départementale Tenkodogo-Lalgaye.

Selon la classification de Fontes et Guinko (1995) citée par Yaro (2000), la forêt de Sablogo appartient au domaine phytogéographique Soudano-sahélien.

Yaro (2000) montre également que la zone de Sablogo a une prédominance de savanes arbustives avec 36 % de la superficie totale, suivie de champs qui représentent 31 % et dans une moindre mesure des jachères qui représentent 19 %. Les sols nus, les forêts galeries et les savanes ne comptent que 14 % de cette superficie.

Mais nous constatons de nos jours une baisse considérable des savanes et des jachères au profit des champs, et des sols nus. En effet, une étude de reconnaissance menée par l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2005, montre que d'une manière générale, 19,44 % des placettes sont restées telles, essentiellement des savanes arbustives, 8,33 % des placettes sont passées de la savane arbustive à la savane arborée. Les forêts galeries ont évolué négativement, 50 % des placettes sont devenues des champs, 25 % des savanes arbustives, 25 % des savanes arborées.

La strate ligneuse est constituée de 80 espèces dont les familles les plus importantes sont les *Mimosaceae*, les *Combretaceae*, les *Caesalpinaceae*, les *Rubiaceae* et les *Anacardiaceae* (Ilboudo, 2007).



Carte n° 2 : Carte de matérialisation des limites de la zone Agro-Sylvo-Pastorale et de la zone forestière de la forêt de Sablogo

Source : Ilboudo (2009)

**DEUXIEME PARTIE : RESULTATS ET
DISCUSSIONS**

MENTION BIEN

CHAPITRE I : RESULTATS

1.1. Caractéristiques démographique et socioéconomique de l'échantillon

Nos enquêtes ont été menées auprès d'une population constituée de 225 personnes dont 40 % de femmes et 60 % d'hommes. La majorité des femmes exploitent les produits forestiers non ligneux tandis que les hommes font l'exploitation du bois mais aussi pratiquent les activités agricoles dans la forêt. L'âge moyen de l'échantillon est de 41 ans. Les ethnies majoritaires sont les Moose, les Yanna, les Peul et les Zaossé. La plupart de ces exploitants (72 %) sont des autochtones et 28 % sont des migrants.

Le taux d'analphabétisme au sein de la population enquêtée est assez élevé. 90 % de personnes n'ont jamais été à l'école et moins de 1 % a atteint le niveau secondaire. Cela peut se justifier par le fait que la zone a été longtemps une zone agricole et le besoin de main-d'œuvre constitué notamment de la frange jeune était primordial. Ce qui fut un frein à la scolarisation des enfants.

Zone à caractère agro-pastorale, l'activité principale est l'agriculture et l'élevage. Les données de nos enquêtes relèvent que, 85 % des populations enquêtés ont pour activité principale l'agriculture et 15 % pratiquent l'élevage.

Les activités secondaires sont essentiellement la coupe du bois, l'exploitation des Produits forestiers non ligneux (PFNL), l'élevage et l'agriculture. Selon Sedogo (2008), après l'agriculture et l'élevage qui participent respectivement à 48 et 36,2 % à la formation du revenu, suivent les PFNL et le bois-énergie.

1.1.1. Les exploitants de bois

L'exploitation commerciale du bois dans la zone est une activité essentiellement masculine. La coupe et le transport sont réservés aux hommes tandis qu'on retrouve quelques femmes dans la commercialisation. L'âge moyen des exploitants de bois est de 34 ans. Les exploitants de bois sont généralement organisés en Groupement de gestion forestière (GGF), mais tous les membres de ces GGF ne sont pas des exploitants traditionnels de bois.

Techniquement, les exploitants de bois travaillent de manière archaïque. Les moyens les plus utilisés sont les haches, les coupes-coupes pour la coupe et la charrette et les vélos (pour les mieux nantis) pour le transport. Mais l'accès à certains villages et à la forêt reste limité surtout en saison pluvieuse. De ce fait, le bois est stocké dans les centres où l'accès est facile comme Basbedo, et Lalgaye, où il est ensuite transporté par les camionneurs vers les grands centres comme Tenkodogo et Koupéla.

Nous avons 90 % des exploitants qui sont des hommes contre 10 % de femmes. Nous retrouvons généralement les femmes à Basbedo, à Sablogo et à Pitenga. Il se trouve que la coupe de bois, et le transport sont des activités qui requièrent une certaine force physique. Le fait que la coupe du bois frais ne soit pas autorisée dans la zone, les femmes doivent se retrouver en groupe pour la coupe du bois sec. Cette technique est rare dans la zone de la forêt de Sablogo où ces femmes passent généralement par leurs fils ou leurs époux pour la coupe du bois. Dans la zone de Bissiga, les femmes ne sont pas directement dans l'activité de coupe de bois mais elles passent par leurs fils qui sont chargés de la coupe et de la vente. Les revenus issus de la vente leurs sont reversés.

La coupe et la commercialisation de bois sont plus pratiquées dans la zone de Basbedo, Bissiga, et dans une moindre mesure à Lalgaye.

1.1.2 Les exploitants des produits forestiers non ligneux

Les données montrent que l'exploitation des PFNL est une activité qui incombe aux femmes. Au moins une femme, dans chaque exploitation familiale, exploite les PFNL pour la consommation familiale. L'exploitation commerciale est développée, mais elle n'est pas organisée. Cela se justifie par le fait que l'exploitation des PFNL est considérée comme une activité secondaire. L'âge moyen des exploitants de PFNL est de 43 ans, ce qui peut signifier que cette activité est réservée aux femmes d'âge avancé qui trouvent là une activité d'occupation.

La collecte et la transformation se font encore de manière manuelle. Cette absence de technologie adéquate peut être une contrainte à l'intensification de l'exploitation des PFNL et donc à l'accroissement des revenus de ces femmes.

1.1.3 Les agro-pasteurs

L'agriculture et l'élevage font partie des activités pratiquées par les populations riveraines hors et surtout dans la forêt. Les productions agricoles contribuent à satisfaire des besoins immédiats tels que les mariages, les funérailles ou à long terme, la scolarisation des enfants.

Les agropasteurs qui possèdent un champ dans la forêt représentent 88 % de notre échantillon, tandis que les 12 % ne pratiquent que l'élevage. Les produits issus de la pratique de l'agropastoralisme au sein de la forêt de Sablogo contribue à apporter aux exploitations des revenus monétaires et matériels. D'une part, les céréales produites sont utilisées comme aliments pour la famille et les cultures de rentes augmentent les revenus monétaires des agriculteurs.

Chaque exploitation possède au moins une paire de bœufs et une charrue. L'acquisition de ce matériel a beaucoup été favorisée par l'octroi de crédit de la part de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) aujourd'hui relayée par Fasocoton et du Projet de développement rural (PDR) de la province du Boulgou.

Les spéculations les plus rencontrées sont les céréales et les cultures de rentes telles que le coton, l'arachide, le soja. Les superficies cultivées varient de 0,25 à 4,78ha selon la culture et la disponibilité de la terre. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques de la production végétale.

Tableau 2: Les différentes spéculations et l'intensité des cultures

Spéculation	Sorgho	Maïs	Coton	Arachide	Petit mil	Niébé	Riz
Superficie cultivée (en Ha)	146	58,25	17	23,5	31,5	19,25	15
Moyenne des superficies cultivées	4,78	2	0,5	0,7	1,03	0,9	0,5
Effectif des exploitants	48	47	14	20	19	29	7
Pourcentage des effectifs (%)	80	78,33	23,33	33,33	31,67	48,33	11,67

Source : Données de l'enquête

Le tableau 2 indique que les cultures les plus pratiquées sont les cultures céréalières. En effet, 80 % des personnes enquêtées pratiquent la culture du sorgho suivi toujours dans le même ordre d'importance du maïs, du niébé et du petit mil. Les superficies des spéculations vont de 4,5 ha pour le sorgho à moins de 0,5 pour le coton.

Ce fait indique que les populations installées dans la forêt ont pour objectif de subvenir à leur besoin c'est-à-dire atteindre l'autosubsistance alimentaire. Cependant, elles pratiquent des cultures de rentes qui leurs procurent des revenus monétaires.

Quant à l'élevage, il est de nos jours pratiqué par tous. De l'élevage de contemplation au petit élevage, le nombre d'animaux qui fait pression sur la forêt est de plus en plus croissant. Il est toujours pratiqué de manière extensive et beaucoup plus associé à l'agriculture. C'est pourquoi on peut le qualifier par le terme d'« agropastoralisme ». La présence dans la forêt de conditions favorables à l'élevage telles que le pâturage (les bas fonds), a favorisé l'immigration massive des populations peul vers la zone agro-sylvo-pastorale de Sablogo.

1.2 Les acteurs et leurs modes de gestion des ressources naturelles

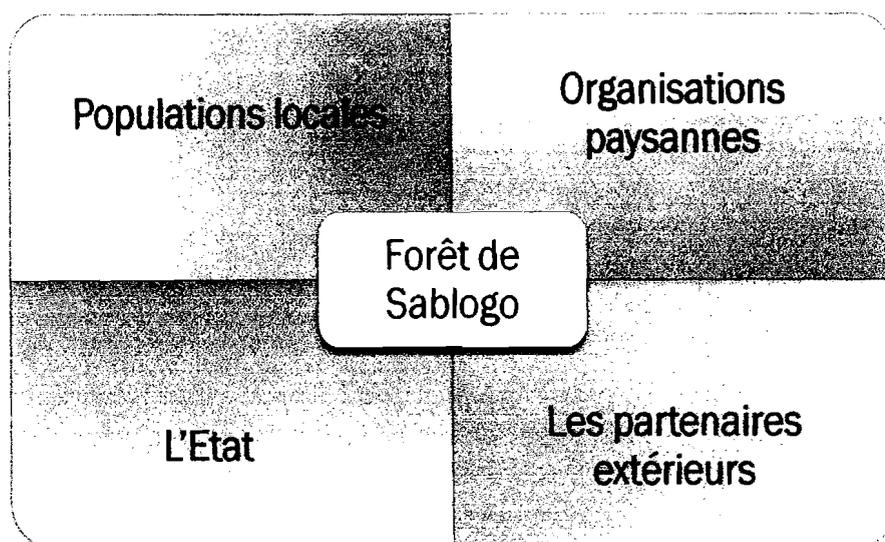


Figure n°1: Les intervenants actuels dans la gestion des ressources forestières et les différentes interactions

Source : Données de l'enquête

La figure n°1 montre les différents intervenants dans la gestion de la forêt et leur interaction. Les services extérieurs travaillent en collaboration avec les services étatiques et communaux qui interviennent sur la forêt de Sablogo avec l'aide des populations locales et coutumières.

1.2.1 Les populations locales ou coutumières

La gestion de la forêt de Sablogo a toujours été une gestion traditionnelle. Les chefs de villages sont ainsi chargés d'assurer aussi bien la gestion du foncier que celle des ressources forestières.

Dans chaque village possédant un droit foncier sur la forêt de Sablogo, il existe un chef de terre qui est chargé de :

- gérer l'installation des migrants dans la forêt, chaque migrant devant passer par le chef de village pour avoir accès à la terre ;
- veiller aux respects des sites sacrés et de certains arbres généralement les fruitiers qui ne doivent pas être coupés ;
- gérer les conflits autour de la forêt de Sablogo tels que les conflits éleveurs-agriculteurs, les conflits agriculteurs-agriculteurs.

Il faut noter que l'accès au foncier dans la forêt de Sablogo s'est toujours fait de manière gratuite. Les chefs de terre chargés de la gestion du foncier s'assuraient uniquement que les terres sollicitées étaient leurs terres. Quant aux ressources naturelles, traditionnellement l'exploitation a toujours été gratuite, si la plupart des plantes ont été interdites de coupe, ce qui n'était pas respecté, les contrevenants par contre n'étaient pas interpellés.

1.2.2 Les services communaux

La loi n° 055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso en son article 79 stipule que : « Les collectivités territoriales concourent avec l'Etat, à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, éducatif, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection, à la mise en valeur des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie. »

Il s'agit la d'une gestion communale avec l'intervention des différentes commissions dont les commissions « Environnements et développement locaux ». Ces commissions sont chargées d'élaborer des directives et d'appuyer les structures locales dans la gestion de la forêt.

Au début de chaque session communale, les responsables de ces commissions élaborent des directives, et des textes ainsi que les actions à mener dans le cadre de la gestion des ressources forestières. Jusque-là aucune décision communale n'a été prise sauf dans la commune de Lalgaye où, aux dires de l'agent forestier, le Conseil communal a essayé d'instaurer une taxe de 50 francs CFA. Mais la décision est restée sans effet.

1.2.3 Les services techniques

Depuis deux décennies, l'Etat a adopté une politique consistant à rapprocher l'administration de l'administré. Il s'est agi de déconcentrer les services techniques tels que les services forestiers, d'agriculture et d'élevage. L'intervention des services forestiers dans la forêt de Sablogo consiste à régler la coupe du bois, à sensibiliser les populations pour une bonne gestion des ressources forestières. Nous avons alors l'intervention de l'Etat, à travers ses structures décentralisées.

Ces services techniques sont représentés sur le terrain par trois postes forestiers : le poste de Bissiga, de Tenkodogo, et de Lalgaye. Les agents forestiers sont chargés de la gestion institutionnelle de la forêt de Sablogo. Ils réglementent la coupe du bois et organisent les différents Groupements de gestion forestière (GGF). Ils organisent également les GGF lors des reboisements et le suivi des plants. Ils délivrent également des permis de coupe, et procèdent à la verbalisation de contrevenants.

1.2.4 Les organisations paysannes

Nous avons ici une gestion communautaire, avec les Groupements de gestion forestière (GGF). Ils ont été mis en place grâce à l'intervention du projet de développement rural du Boulgou (PDR/B).

Les Groupements de gestion forestière (GGF) sont essentiellement au nombre de 22 dans la zone de Sablogo. Il existe une Union de groupement de

gestion forestière (UGGF) à Lalgaye. Cette Union est composée de 5 GGF. Ces organisations sont dotées pour la plupart d'agrément et sont connues des services techniques et communaux. Elles ont pour devoir de :

- protéger la forêt contre les feux de brousse, la coupe abusive du bois, et la divagation des animaux ;
- procéder à des reboisements et d'assurer le suivi des plants.

Elles ont en outre droit à l'exploitation du bois, des produits forestiers non ligneux et au pâturage.

Les GGF participent chaque année aux reboisements organisés dans la forêt. L'UICN a même doté les différents groupements de charrettes et des ânes pour le suivi et l'entretien des plants mis en terre lors des reboisements.

Certains GGF perçoivent un pourcentage sur la vente du bois comme les GGF de Basbedo, Sablogo et l'UGGF de la zone de Lalgaye. Le GGF de Sablogo, par exemple, perçoit 500 francs sur chaque quantité de bois vendus. Quant à l'Union de Lalgaye, elle perçoit 10 % des recettes issues de vente du bois que les GGF ont préalablement mis en commun.

1.2.5 Les partenaires extérieurs

Ils sont pour la plupart des projets. Ils interviennent en collaboration avec les populations locales, les services communaux et les services techniques et ont pour objectif premier la restauration de la forêt. Les organismes qui interviennent présentement sont : l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Programme de gestion durable des ressources forestières (PROGEREF) et le Programme d'appui danois au développement de l'agriculture/phase 2 du Burkina (PADDAB/2).

Les actions soutenues par ces organismes sont principalement :

- pour l'UICN au compte de LLS :
 - diverses études sur notamment les potentialités du milieu, la connaissance des lois forestières par les acteurs et les contraintes de valorisation des PFNL, les actes illicites d'exploitation des Ressources naturelles, le niveau de pauvreté des populations riveraines, les droits d'accès aux ressources de la forêt ;

- deux campagnes de reboisement au cours desquelles plus de 80000 plants pour servir à enrichir les espaces dégradés de la forêt ;

- pour le PROGEREF au compte de la Banque Africaine de Développement (BAD), et le Programme d'appui danois au développement de l'agriculture/phase 2 du Burkina (PADDAB/2), il a été mis en place des structures de financement de microprojets pour accompagner l'aménagement de la forêt et la valorisation des PFNL et apportent un appui institutionnel au service forestier.

1.3 Analyse des biens et services tirés de la forêt

1.3.1 Exploitation et commercialisation du bois

Plusieurs types de bois sont exploités dans la zone de Sablogo, nous avons l'exploitation du bois de service, le bois d'œuvre et le bois énergie.

Le bois de service est utilisé pour la confection des hangars, et des greniers.

L'artisanat est également une activité de la zone. Elle est très peu développée. Elle se pratique à partir du bois d'œuvre, dont le mode d'exploitation est différent du bois-énergie. Cela est dû au fait que les taxes à payer diffèrent selon le type de bois, et la quantité du bois prélevée. Les produits les plus rencontrés sont : les mortiers, les chaises en bois, les ruches traditionnelles, les tabourets. La production de ces produits est interdite à Bissiga tandis qu'elle est tolérée à Tenkodogo et Lalgaye.

Quant au bois énergie, l'exploitation se fait aussi bien pour la commercialisation que pour l'exploitation familiale. Les exploitants de bois sont organisés autour des GGF qui sont responsables de l'aménagement de la forêt auprès des projets. Leur mise en place a débuté en 2 000 avec le projet PDR/Boulgou. Ces exploitants de bois sont censés être des bûcherons, mais la plupart n'exploite pas le bois. Autour de la forêt de Sablogo, seuls les exploitants de Bissiga, de Benna et dans une moindre mesure ceux de Basbedo, de Sablogo et de Gouli vendent du bois. Ils ne font pas de la vente du bois une source de revenu permanent mais plutôt occasionnel (sauf à Basbedo, où l'exploitation est continue même en saison pluvieuse). La forte demande en bois qui a occasionné une hausse régulière du coût du bois a suscité un regain d'intérêt surtout chez les jeunes.

Tableau 3: Evolution des prix de la charrette de bois (1,5 stères)

année	90-95	95-2000	2000-2005	2005-2010
Prix (FCFA)	1500	1750	2500	3500

Source : SDE/Bissiga

Le tableau 3 montre les variations des prix de bois en fonction des années. Elle est passée de 1 500 F CFA en 1990 à 3 500 F CFA dans les années 2005-2010. Cette évolution du prix du bois peut s'expliquer pour plusieurs raisons : les causes évidentes sont sans doute la diminution de la ressource, l'accessibilité et l'instauration du permis de coupe, de circulation et de l'obligation de la reconnaissance des exploitants de bois par l'agrément. Dans la zone de Bissiga seul le forestier de Tenkodogo et de Lalgaye délivre cet agrément. Pour tout accès à la forêt, il faut au début de chaque année s'acquérir d'un agrément valable pour un an à 6 300 francs cfa et d'un permis de coupe d'une valeur de 750 F CFA.

Le prix d'achat de la charretée varie selon les localités. Il s'élève à 3 500 F CFA pour les zones de Bissiga et de Lalgaye, mais tourne autour de 2 500 F CFA pour Basbedo. Ce coût équivaut en réalité au prix du stère mais non à la charrette.

MENTION BIEN

Tableau 4 : Récapitulatif des taxes pour une année d'exploitation

Désignation	Valeur
Permis de dépôt	2 000 F CFA
Carte	1 000 F CFA
Timbre	300 F CFA
Agrément	3 000 F CFA
Permis de coupe (1,5 stère)	450 F CFA
Permis de circulation	300 F CFA

Source : Données de l'enquête

Ces taxes se subdivisent en deux groupes :

- les taxes annuelles qui regroupent l'agrément, le permis de dépôt, le timbre et la carte de membre: elles s'élèvent à 6300 F CFA ;
- les taxes par coupe ou par charretée qui regroupent le permis de coupe et de circulation qui remontent à 750 F CFA.

Le nombre moyen de charretées vendues par mois est de 15 avec une moyenne de 6 mois d'activité par an. Sauf à Basbedo où l'activité est annuelle (la plupart des exploitants de bois qui y travaillent exploitent le bois pour les producteurs de Koupéla. Les coûts annuels estimés concernant l'exploitation du bois s'élèvent donc à 73 800 F CFA.

Quant aux revenus tirés de la vente des 15 charretées avec un prix de vente à 3 500 F CFA, les revenus annuels bruts pour un exploitant de bois s'élèvent à 315 000 F CFA.

Tableau 5 : Revenus nets estimés issus de la commercialisation du bois

Désignation	Valeur
Nombre moyen de voyages par campagne	90
Total des recettes par voyage	3 500 F CFA
Total des coûts annuels	6 300 F CFA
Total des coûts par charretée	65 700 F CFA
Total des coûts par campagne	73 800 F CFA
Revenu brut par campagne	315 000 F CFA
Revenu net par campagne	241 200 F CFA
Revenu net mensuel	40 200 F CFA

Source : Données de l'enquête

Un exploitant de bois moyen gagne par campagne donc un revenu brut de 315 000 F CFA, avec des coûts de 73 800 F CFA.

Le revenu net calculé revient à 40 200 F CFA, ce revenu peut être considéré comme le bénéfice mensuel tiré de la vente du bois.

A partir des coûts et bénéfices calculés, le ratio coût sur bénéfice donne la valeur de 23 %

$$\text{Coût/bénéfice} = 73\,800 / 315\,000 = 0,23$$

Ainsi en valeur relative, les coûts représentent 23 % des revenus obtenus de la vente du bois. Ces résultats montrent que la part des taxes par rapport au revenu obtenu de la vente du bois est relativement faible. Cette faiblesse est due au fait que les taxes ne valent pas 50 % du revenu issu de la commercialisation du bois.

1.3.2 Exploitation des produits forestiers non ligneux

1.3.2.1 Valeur socioculturelle

La valeur socioculturelle des différentes plantes forestières est déjà connue des populations. La forêt de Sablogo possède en effet de nombreuses espèces forestières dont les vertus thérapeutiques sont reconnues de tous. Toutes les personnes enquêtées reconnaissent que les produits forestiers sont des sources complémentaires d'alimentation.

La forêt de Sablogo renferme de nombreux sites sacrés qui constituent des lieux de sacrifice pour la plupart des villages riverains.

Par exemple, dans le village de Tensomtenga, chaque année les populations procèdent à des sacrifices, au sein de la forêt sur une pierre précise. C'est l'occasion pour les migrants d'apporter des offrandes comme des poulets. Ces offrandes seront également sacrifiées, en guise de demande de protection et de remerciement pour leur avoir accordé les terres pour cultiver. Il en est de même pour les villages de Gouli et de Syalghin qui possèdent dans la forêt leur lieu de culte.

Parmi les produits forestiers non ligneux, les plus rencontrés sont les fruits les feuilles, les écorces. Les espèces forestières sont utilisées pour l'alimentation et pour les questions thérapeutiques.

Plusieurs espèces présentes dans la forêt revêtent d'énormes potentialités thérapeutiques, le tableau 6 fait la situation de quelques-unes de ces espèces ainsi que leur nom en langue vernaculaire et leur utilisation.

Les espèces forestières les plus fréquemment utilisées sont : *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Mitragyna inermis*, *Ficus thonningii*, *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*. Ces plantes sont utilisées dans toute leur partie (écorces, racines, fruits, feuilles) et assimilées par décoction ou par mélange avec d'autres aliments.

Tableau 6 : Liste des espèces les plus utilisées et leur utilisation

Espèce forestière	Nom en Moore	Utilisation	cible
<i>Khaya senegalensis</i>	Kouka	maux de ventre, dysenterie	adulte
<i>Parkia biglobosa</i>	Roanga	alimentation, sein	adulte femme
<i>Acacia nilotica</i>	Gomiouga	maux d'yeux, stérilité	enfant femme
<i>Acacia seyal</i>	Gompelga	maladie	enfant
<i>Calotropis procera</i>	Potonouga	antitétanique, épilepsie	adulte
<i>Tamarindus indica</i>	Pousga	paludisme, maux de tête, sein	adulte femme
<i>Adansonia digitata</i>	Toega	alimentation, sein	adulte femme
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Tanga	alimentation, femme enceinte nouveau-née	adulte femme enfant
<i>Mitragyna inermis</i>	Yilga	diarrhée, vomissement, fracture entorse femme enceinte	enfant adulte femme
<i>Ficus thonningii</i>	Kuoga	alimentation, vomissement, vertige	adulte femme enceinte
<i>Guiera senegalensis</i>	Wiliwiga	maux de tête	adulte
<i>Bombax costatum</i>	Voaga	Alimentation (le calice de la fleur)	adulte

Source : Données de l'enquête

Les utilités médicinales des plantes forestières sont multiples. Elles sont généralement utilisées pour les soins des maux de têtes, de ventre, de stérilité et pour les soins des enfants. Il existe également les soins antitétaniques, contre la sorcellerie et aussi contre les morsures de serpent. Les produits sont destinés à toute la population, en passant par les adultes, les femmes et les enfants. Dans la zone de Sablogo, les tradi-praticiens travaillent en collaboration avec les infirmiers. Ces infirmiers font des formations durant lesquelles les techniques de coupe, et de conservation des plantes médicinales les sont divulguées.

La forêt en elle-même a une valeur sociale élevée car elle est source de vie pour les populations riveraines et elles en sont conscientes. En effet cela se

confirme par la rhétorique de 90 % de la population enquêtée à savoir « *Nous ne sommes plus rien sans la forêt* ».

1.3.2.2 Valeur économique

La forêt de Sablogo regorge d'énormes potentialités dont la commercialisation peut être une source de revenu. Les produits non ligneux de ces espèces sont les plus exploités : *Bombax constatum* ou kapokier, *Parkia biglobosa* ou néré, *Tamarindus indica* ou tamarin, *Vitellaria paradoxa* ou karité. L'exploitation des graines, des feuilles, des fruits, de l'écorce, ne nécessite pas de délivrance de permis auprès des services forestiers. L'exploitation des PFNL est une des activités pratiquées par les femmes et ces activités peuvent être considérées comme des activités génératrices de revenus.

Tableau 7 : Les prix des différents produits forestiers non ligneux

Produits	Prix (FCFA/kg)	prix (plat* / F CFA)
Karité (noix)	100	300
Néré (grain)	100	300
Baobab (feuille séchée)	100	300
Beurre de karité	250	750
Soumbala	200	600
Kapok (calice)	250	750
Tamarin	150	450

Source : Données de l'enquête * : un plat = 3 Kg

Sur les marchés locaux les prix des PFNL varient d'une saison à une autre et d'un marché à un autre. Nous avons considéré les prix pour cette année, mais aux dires de enquêtés, les quantités de PFNL produites varient d'année en année, et cette variation agit sur les prix.

Les données présentées dans le tableau 7 ci-dessus indiquent les différents produits forestiers non ligneux à intérêt économique et leur prix ainsi que leur valeur ajoutée en cas de transformation. En effet, les produits les plus exploités sont les amandes de karité pour la transformation en beurre de karité, et les graines de nérés pour la fabrication du soubala.

Les prix des produits varient en fonction du niveau et du degré de la transformation. En effet, le prix de vente les amandes de karité et des graines de néré varient selon l'état du produit. En effet, ils coûtent à l'état brut 100 F CFA le kg et lorsqu'ils sont transformés, le prix augmente de 150 F CFA. Ce qui indique que normalement les femmes doivent plus bénéficier si l'on ne considère que la valeur monétaire.

Si nous considérons une production de beurre de karité à partir d'un plat de « *yorouba* » qui représente trois kilogramme de graines de karité.

Tableau 8 : Les coûts d'exploitation des produits forestiers non ligneux (karité ou néré)

Désignation	Coût (3 Kg) en F CFA
Coût d'achat de la matière première	300 F Cfa
Coût de broyage	125 F Cfa
Coût d'achat du bois	100 F Cfa
Total	525 F Cfa

Source : Données de l'enquête

Le tableau 8 ci-dessus indique les coûts pour la production de beurre de karité. La main-d'œuvre est familiale et non rémunéré. Elle est estimée à 525 F CFA. Si on la compare aux revenus issus de vente qui est de 750 F CFA, la marge bénéficiaire sera de 225 F CFA. Ce revenu net est relativement faible si on tient

compte du fait qu'il s'agit de femmes qui, à partir de ce revenu, contribuent aux dépenses familiales.

1.3.3 Exploitation des productions agro- pastorales.

Les productions agricoles sont destinées à la consommation familiale.

A l'exception des cultures de rente, ces productions ne font l'objet de commercialisation que pour répondre à des besoins socioéconomiques ponctuels. C'est le cas de l'éducation, de la santé, des mariages, des baptêmes et les funérailles. Les cultures destinées à la commercialisation et les quantités varient donc en fonction du besoin et du problème immédiat à résoudre.

Les quantités produites varient selon le type de culture, elles sont élevées pour les cultures vivrières et relativement faibles pour les cultures de rentes.

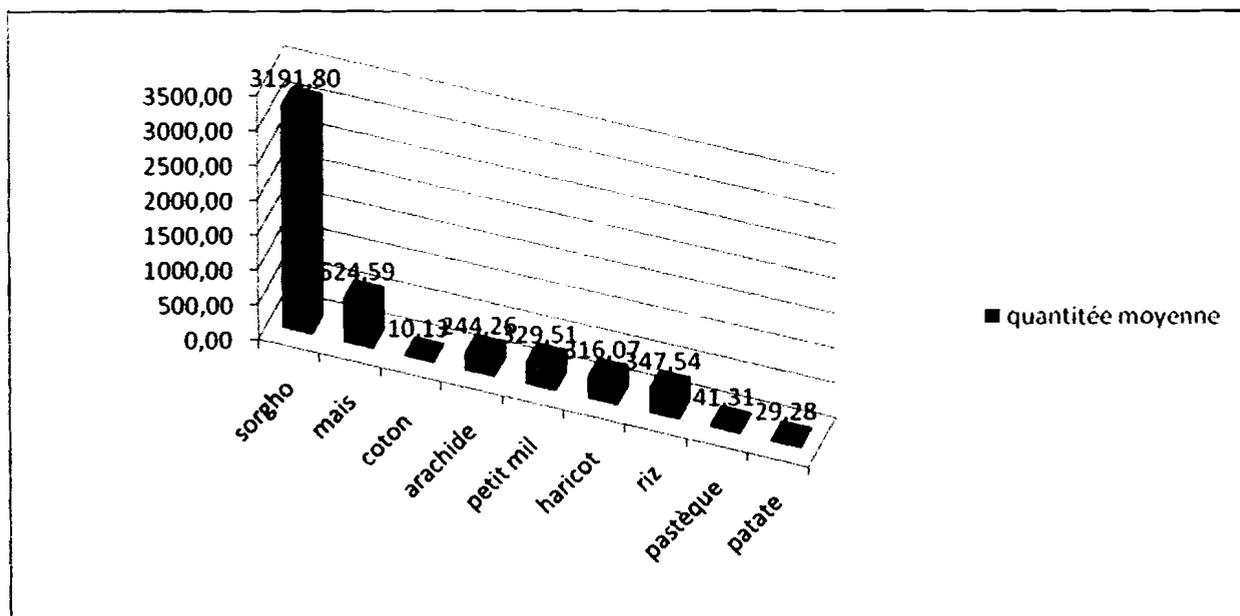


Figure n° 2 : Comparaison des quantités de produits agricoles (kg)

Source : Données de l'enquête

La figure n°2 représente les productions végétales des agriculteurs installés dans la forêt et fait une comparaison entre les différents types de productions.

En effet, nous voyons qu'un agriculteur produit en moyenne trois tonnes de sorgho par an comparativement au riz ou au coton qui eux sont à moins d'une

tonne. Les producteurs installés dans la forêt sont plus portés sur les cultures vivrières que sur les cultures de rentes.

Les revenus des exploitants agricoles sont d'ordre divers. Ceux permanents sont issus de la commercialisation des cultures de rentes tels que le coton, la pastèque, la patate, de l'arachide et du sorgho, et ceux occasionnels sont issus de la commercialisation des produits vivriers.

1.3.4 Stratégies et moyens d'existence développés par les populations riveraines

Les populations riveraines ont développé des stratégies et moyens d'existence face aux changements climatiques. Autrefois, s'était surtout la migration vers les terres fertiles de Sablogo qui était de règle. Mais de nos jours, les ressources forestières se faisant de plus en plus rare même dans la forêt, les populations sont obligées de développer de nouvelles stratégies pour protéger non seulement la forêt mais l'exploiter également de manière durable. Nous avons :

- l'interdiction de la coupe du bois frais pour permettre la régénération des plants ;
- l'utilisation des nouvelles techniques de conservation des eaux et sols dans le but d'arrêter les défriches annuelles de champs et les mises en jachère ;
- l'utilisation des engrais naturels, la plupart des agriculteurs utilisent des fosses fumières.

L'arrivée des migrants a changé au fil des années la valeur des ressources naturelles autour de la zone de Sablogo. Les perturbations apportées étant notamment l'occupation anarchique, entraînant la coupe abusive du bois, les populations se devaient de développer des moyens d'existence en fonction de leurs conditions socio-économiques.

MENTION
ETERN

1.3.5 Les stratégies de valorisation des produits forestiers

Dans l'ensemble trois stratégies sont préconisées par les populations sur le terrain. Ce sont :

- le renforcement des capacités ;
- le zonage de la zone ;
- l'organisation de marchés locaux.

1.3.5.1 Le renforcement des capacités

Le renforcement des capacités passe nécessairement par le rehaussement du niveau d'alphabétisation des différents acteurs intégrés dans la gestion forestière notamment les organisations paysannes. Il faudra également qu'on favorise l'accès de moyens matériels plus performant aux organisations paysannes à travers l'octroi de crédits agricoles. Les exploitants souhaitent également effectuer plus de voyages d'études vers les zones où l'exploitation est mieux organisée.

1.3.5.2 Zonage de l'espace de Sablogo

Les collectivités locales proposent également de rendre effectif ce zonage de la forêt. Ils proposent qu'une partie soit réservée comme zone agropastorale et une autre comme zone forestière. Ce zonage selon eux permettra d'atténuer la forte pression exercée par les agropasteurs sur la forêt. Il permettra également de responsabiliser les Groupements de gestion forestière dans la gestion des différentes parcelles. Cette responsabilisation s'effectuera jusqu'au niveau des reboisements où ils seront chargés de faire le suivi des plants mis en terre lors des reboisements.

1.3.5.3 Les marchés locaux

Les populations locales proposent la mise en place de marché de regroupement pour la promotion des produits forestiers. Ces produits forestiers permettront non seulement d'uniformiser les prix des produits forestiers sur l'ensemble de la zone de Sablogo, mais aussi de créer des opportunités de demande à une plus grande échelle et notamment sur le plan de l'offre.

CHAPITRE II : DISCUSSIONS

Gestion intercommunale, étatique ou traditionnelle, le mode de gestion actuel de la forêt de Sablogo est dualiste.

En effet, comme le fait remarquer Bonnet (2000), « la plupart des communautés rurales ont su mettre sur pied des institutions et des systèmes de gestions des ressources à la fois, efficiente, équitable et durable, qui ont réussi à un certain moment à concilier les besoins sociaux et les conditions écologiques du maintien des ressources renouvelables. » Mais au fil des années l'augmentation de la population, d'une part, et l'implication des autres acteurs, d'autre part, ont créé une déstructuration progressive des modes de gestion traditionnels vis-à-vis de la forêt.

Mais force est de constater également que l'absence de synergie et d'orientation consensuelles entre les multiples intervenants autour de la gestion de la forêt de Sablogo favorisent son état des lieux actuel. Les décisions communales prises sont difficiles à appliquer car les populations ne se retrouvent pas avec le statut indéfini et imprécis de la forêt. D'une part, les forestiers sont réticents à interdire aux populations de défricher dans la forêt, car il n'y a aucune loi interdisant de cultiver dans une forêt non aménagée, de l'autre côté les autorités coutumières n'ont plus d'influence réelle sur la forêt ni d'emprise sur les occupants qu'elles ont installés. Il y a eu par la suite l'intervention des mairies qui, fortes de la loi n° 055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales, n'ont adopté que des arrêtés relatifs à la coupe abusive du bois, aux feux de brousse et à la divagation des animaux. Les autres dispositions réglementaires concernant la gestion du bois et des ressources forestières sont prises en compte par les services forestiers, qui normalement ne devraient plus s'en occuper.

La forêt de Sablogo alors semble être une forêt en quête de statut. Les actions en cours tentent d'en faire une forêt intercommunale avec une gestion à la fois intercommunautaire et intercommunale.

Ce type de gestion peut présenter des conflits. D'ores et déjà, pour les habitants du paysage de Sablogo, le problème de légitimité des représentants des

populations aux différentes concertations se pose. En témoignent sur le terrain, les griefs soulignés par certaines populations de certains villages contre le tracé de la piste périmétrale de la zone de conservation ; pourtant réalisé suite à une matérialisation conduite par un comité de matérialisation regroupant des délégués au niveau de chaque village et de chaque commune comme l'atteste les procès verbaux de ladite matérialisation.

D'une manière générale, l'exploitation des produits forestiers non ligneux contribue à la satisfaction des besoins alimentaires, à la variation des mets et au complément du ratio alimentaire en période de famine (Taïta et al. 2004, in Da, 2009). Elle constitue également une activité rémunératrice.

L'exploitation des produits forestiers dans la zone de Sablogo est une activité privée, voir individuelle. L'exploitation même si elle est occasionnelle est étalée sur toute l'année avec un pic surtout pendant la saison sèche. Les groupements de gestion forestière qui ont été promus par le PDR/Boulgou ne sont pas organisés de sorte à exploiter de manière efficiente les ressources naturelles.

Charreton (2003) montre que la forêt produit des biens et services aux populations si on sait tirer profit de ses énormes potentialités. En effet, il a montré à travers différents exemples que pour exploiter de manière efficiente une ressource naturelle, il faut mettre en place l'approche « filière ». Cette approche permettra d'augmenter la valeur ajoutée du produit final et de diminuer les coûts de production. Il faudra alors mettre en place des structures dynamiques et organisées qui pourront mieux valoriser les ressources forestières.

La forêt de Sablogo regorge d'énormes potentialités mais qui ne sont pas valorisées. Les produits forestiers sont exploités à Sablogo de manière inorganisée. En effet, les plantes telles que *Lannea microcarpa*, *Sclerocarya birrea*, *Strychnos spinosa*, *Saba senegalensis*, *Gardenia erubescens*, *Tamarindus indica*, *Adansonia digitata*, *Balanites aegyptiaca*, *Detarium microcarpa*, sont généralement utilisées rien que pour la consommation familiale. Ces plantes sont reconnues au plan national comme des produits alimentaires à intérêt économique (Ouedraogo, 2006). Le même auteur de la même étude indique également que ces produits peuvent être consommés directement ou transformés. A part la

transformation des amandes de karité en beurre et des graines de néré en soubala, les autres espèces ne connaissent pratiquement pas de transformation. En effet, *Balanites aegyptiaca* est utilisé pour la fabrication d'huile à partir de laquelle peut être fabriqué du savon, du sirop peut être obtenu à partir du *Saba senegalensis*, du *Detarium microcarpa*, du *Lannea microcarpa*, du *Tamarindus indica*. Nous avons rencontré une seule femme dans le village de Poestenga qui fait du jus de *Lannea microcarpa*, mais ce jus est destiné à la consommation familiale. Lamien (2004) indique également que ces plantes ont plusieurs autres utilités insoupçonnées. Ainsi, *Vittelaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*, *Adansonia digitata* sont utilisées dans tous les domaines de valorisation c'est à dire dans l'alimentation, la santé, l'augmentation du revenu et comme bois de service dans les régions du Nord, Cascade et de la Boucle du Mouhoun. *Detarium microcarpa* est utilisé pour le traitement de maladies infectieuses, les carences en vitamines C et B, des douleurs abdominales et des constipations. Il indique également que *Gardenia erubescens* est utilisé pour la fabrication du couscous dans le Mouhoun, tandis que dans les Cascades il entre dans la santé uniquement. Il confirme par ailleurs que *Lannea microcarpa* est utilisé pour la fabrication de jus et comme sucre dans la bouillie dans le Nord. Ye (2008) indique également que les fruits de *Gardenia erubescens* associés aux feuilles du *Balanites aegyptiaca* sont préparés comme nourriture dans la région du Sud. Ces utilisations sont méconnues des populations locales de la zone de Sablogo. Quant aux feuilles et aux fruits du *Tamarindus indica*, ils peuvent être utilisés comme acidifiant surtout pour le têt. Cela est également le cas dans la zone de Sablogo, mais Lamien (2004) confirme également que les populations du Mouhoun utilisent *Piliostigma reticulatum* et *Saba senegalensis* comme acidifiant ce qui n'est pas le cas dans la zone de Sablogo. Par contre la poudre des gousses du *Piliostigma reticulatum* est utilisée comme aliment pour bétail dans la zone de Sablogo.

Comme transformation industrielle, à part, le beurre de karité qui est utilisé pour la fabrication du savon, *Balanites aegyptiaca* et *Lannea microcarpa* sont utilisés dans le Nord précisément à Kouni-Tampouré pour la confection du savon (Lamien, 2004).

Les stratégies proposées par les femmes de la zone de Sablogo, le renforcement des capacités et la redynamisation des groupements de gestion forestière sont une nécessité et cela est adapté aux conditions socio-économiques de nos jours. En effet, les femmes doivent s'organiser en GGF pour former des filières, et obtenir ainsi des formations et des aides pour pouvoir mécaniser leur activité. L'activité d'exploitation des PFNL est de nos jours marquée par plusieurs facteurs plus ou moins inhibiteurs : il y a le facteur démographique avec l'augmentation de la population, le facteur écologique avec la dégradation de l'environnement, et le facteur économique avec la recherche effrénée de profit. Dans un tel contexte l'organisation de la valorisation des PFNL est indispensable et doit se baser nécessairement sur l'intensification des productions et la création de filières porteuses.

C'est dans cette optique que dans 8 villages pilotes du paysage de Sablogo depuis 2007, l'Union internationale pour la conservation de la nature a engagé des réflexions et mis des facilitateurs et superviseurs à la disposition des mairies pour accompagner les communautés dans des choix raisonnés. A travers l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM), les facilitateurs ont la charge d'animer les populations intéressées par les PFNL à identifier des produits forestiers non ligneux. Tout cela devant être le levain pour l'organisation des filières dans la région. .

L'exploitation du bois dans les zones non aménagées n'intéresse pas tous les villages mais les villages tels que Basbedo et Sablogo exploitent à temps plein. La non implication des villages tels que Poestenga, Benna, Goughin-Grand, Moaga, Syalghin dans la vente du bois peut s'expliquer d'une part par la distance de ces villages par rapport aux grands centres, d'autre part par l'état dégradé des voies de communication allant non seulement du village à la forêt mais aussi des grands centres au village ne favorise pas cette activité. Le village de Goughin-Grand et de Tensomtenga sont des villages où l'accès est limité à certaines périodes de l'année compte tenu du mauvais état des voies. Il y a également d'autres villages tels que Goughin-Grand où « vendre le bois » ne fait pas partie de leur culture. Ces derniers ne voient pas la nécessité d'exploiter le bois à des fins commerciales.

L'exploitation du bois dans les zones non aménagées génère des revenus considérables et conséquents, et permet aux populations de s'assurer un niveau de vie moyen. En effet, dans la zone de Bougnounou, les résultats indiquent qu'un exploitant de bois appartenant à un groupement de gestion forestière a un revenu de 94 604 F CFA contre 73 577 F CFA pour les non membres (Ouédraogo et Nianogo, 2003). Ces résultats indiquent que l'appartenance à un GGF contribue à augmenter les revenus issus de la commercialisation du bois. Les exploitants de la zone de Sablogo perçoivent 40 200 F CFA, moins que les exploitants des zones de Bougnounou. Deux facteurs de différenciation sont en cause ici, le facteur aménagement et l'appartenance à un GGF.

L'aménagement de la forêt de Sablogo et la redynamisation des différents GGF contribuera certainement à mieux valoriser les produits forestiers ligneux. Les GGF doivent être capable de s'autogérer et de générer des revenus (Zougouri, 2008).

L'exemple de Bougnounou, de Tiogo où les GGF perçoivent 9 % du revenu obtenu de la vente du bois contribue à responsabiliser les GGF et à favoriser leur autogestion. Par contre, dans la zone de Sablogo les GGF sont presque inactifs. Ilboudo (2007) l'a également souligné à travers une étude menée sur les GGF, il indique que les capacités de ces groupements à s'autogérer, à s'organiser sert à conduire une activité d'exploitation de bois sont faibles. Au delà du reboisement, les GGF doivent être plus actifs sur leur terrain car ils ont beaucoup d'autres actions à mener, telles que l'entretien des plants, l'entretien des pistes, l'ouverture des pare feux, la gestion des marchés ruraux de bois qui leur incombent.

Comparativement aux chantiers aménagés les exploitants de bois de la zone de Sablogo ont des coûts relativement faibles à déboursier. Nous pouvons expliquer cela par le fait que les revenus issus de la vente du bois ne sont pas repartis entre les Unions de gestion forestières, les Groupements de gestion forestière et le bûcheron comme c'est le cas à Bougnounou.

Dans les zones aménagées du Centre-Ouest, notamment, le prix du stère en vigueur est de 2 200 F CFA, dont 1 100 F CFA revient directement au bûcheron,

tandis que les autres 1 100 F CFA sont reversés au poste forestier reparti entre la taxe forestière, le fond de roulement du village et le fond d'aménagement du chantier. En plus, l'acheteur doit verser 1 300 F CFA pour la taxe forestière provinciale et le permis de circulation valable pour un jour (Zougouri, 2008). Tandis que dans la zone de Sablogo, les taxes à déboursier s'élèvent à 6 300 F CFA et 750 F CFA par charretée de bois coupé. Si on fait une comparaison, les bûcherons des zones aménagées n'ont aucune taxe à payer. Par contre, dans les zones non aménagées ce sont les exploitants de bois eux-mêmes qui s'acquittent des taxes.

Visiblement, les taxes dans les zones aménagées sont relativement élevées par rapport aux zones non aménagées, car les taxes telles que l'agrément y sont annuelles et l'exploitant peut l'utiliser autant de fois qu'il le veut, par contre dans les zones aménagées les taxes varient en fonction du nombre de stères et du nombre de voyages mais il n'est plus à la charge de l'exploitant.

Une réglementation des taxes dans la zone de Sablogo qui est en voie d'aménagement, en fonction de la réglementation nationale permettra non seulement de développer les communes et les GGF à travers les répartitions, mais les populations locales verront leur revenu s'améliorer.

Les méthodes actuelles telles que l'exploitation individuelle des PFNL et du bois, bien que les communautés s'en accommodent, doivent laisser la place aux techniques et technologies modernes. Lesquelles permettront de réduire la pénibilité des transformations, d'augmenter la capacité de production des promoteurs, d'améliorer la qualité des produits fabriqués, de trouver de meilleurs débouchés et de créer encore plus de richesses au bénéfice des populations.

CONCLUSIONS GENERALES ET SUGGESTIONS

Notre étude a porté sur la mise en évidence des acteurs autour de la gestion actuelle de la forêt de Sablogo. Elle a permis, à travers des enquêtes, d'identifier les biens et services produits par la forêt et d'aboutir à des actions de revalorisation possible autour de la gestion de la zone de Sablogo.

Au terme de notre analyse, il apparaît que de nos jours, il y a plusieurs types de gestion autour de la forêt de Sablogo. Ce qui a donné lieu à un mode de gestion dualiste avec plusieurs acteurs tels les services techniques, les communes, les chefs coutumiers, les Groupement de gestion forestière et les partenaires extérieurs. L'étude a montré que la forêt de Sablogo produit beaucoup de biens et services pour la population. Ces biens et services sont essentiellement le bois service, le bois d'œuvre, les grains de néré, les grains de karité et le tamarin. Ces trois derniers sont les PFNL les plus exploités. Les coûts d'accès à la forêt sont relativement faibles et génèrent des revenus relativement profitables aux populations à travers l'exploitation du bois et des produits forestiers non ligneux. La forêt participe à la consommation des ménages à travers les cultures agropastorales et les Produits forestiers non ligneux. Concernant l'exploitation des PFNL, les coûts d'exploitation sont élevés compte tenu des conditions actuelles d'exploitation, c'est-à-dire l'exploitation individuelle. Ces PFNL sont peu valorisés par les exploitants. Il existe de nombreuses potentialités dans la forêt de Sablogo qui peuvent être plus valorisées. La forêt de Sablogo possède aussi des plantes utilisées en médecine traditionnelle. Ainsi, nous pouvons affirmer que les différentes hypothèses ont été vérifiées à savoir que :

- il existe plusieurs modes de gestion autour de la forêt de Sablogo avec plusieurs acteurs,
- la forêt produit des biens et services environnementaux et culturels aux populations et que le niveau de valorisation des PFNL est fonction des besoins économiques et socioéconomiques de la population, actuellement peu ambitieux ;

- les conditions actuelles d'exploitation forestière sont adaptées aux moyens limités des populations qui tirent profit tant bien que mal qui selon elles, contribuent à réduire les coûts car leurs petites productions leur permettent de subvenir à certains besoins de leur famille.

Aussi, pour mieux valoriser les ressources forestières, nous suggérons de:

- légaliser le statut de la zone de conservation de Sablogo, ce qui permettra à chaque exploitant de bois de se sentir impliqué dans le processus d'aménagement ;
- mettre en place un comité intercommunal chargé de mener une réflexion sur les actions qui peuvent être conduites dans le cadre de l'aménagement du paysage de Sablogo, et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre ;
- renforcer la formation des communautés villageoises dans la conception et la mise en œuvre des projets sociaux de développement local ;
- poursuivre la mise en place des filières dans l'exploitation des produits forestiers (ligneux et non ligneux) ce qui permettra de professionnaliser les acteurs de ces produits ;
- organiser des voyages d'études surtout à l'intérieur du Burkina Faso, pour permettre aux femmes de bénéficier des expériences des organisations devancières en matière de transformation des produits forestiers non ligneux ;
- dynamiser ou créer des marchés de vente des produits forestiers afin de réguler l'exploitation de ces produits dans le paysage de Sablogo.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOLDUSSEN D, ASSENMARKER P, BIGOMBÉ L P, BINOT A, COGELS S, 2007, Manuel d'appui à la décision en matière de gestion participative et de gouvernance en Afrique Centrale, Université libre de Bruxelles, 72 p.
- BONNET B, 2000, Gestion commune des ressources naturelles : vers un renforcement des capacités locales ; Institut de recherches et d'application des méthodes de Développement, (IRAM), 28p.
- BOUTINO L T, 2005, « De la complexité de la décentralisation. Exemple de la gestion des ressources forestières au Sénégal », in Gouvernance foncière au quotidien en Afrique, Bulletin de l'APAD, n° 22 [En ligne], mis en ligne le : 15 décembre 2005. URL : <http://apad.revues.org/document52.html>. Consulté le 26 octobre 2009.
- CHARRETON M B, 2003, valorisation des produits forestiers non ligneux des zones arides et semi-arides : problématique de leur production, transformation, utilisation, conditions de marchés et commercialisation, [http://globalmechanism.org/dynamic/File/Workshop_Dec_06_FAO/Bied Charreton.pdf](http://globalmechanism.org/dynamic/File/Workshop_Dec_06_FAO/Bied_Charreton.pdf), consulté le 13 janvier, 15p.
- DA J D, 2009, étude de la régénération d'une plante alimentaire au sud ouest du Burkina Faso : Crataeva andasonii (DC) capparidacées, mémoire d'ingénieur du développement rural, IDR/UPB, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 84p.
- FAO, 2007. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Collection FAO : Agriculture N° 38. 240p.
- ILBOUDO A J D, 2007, état des lieux des paysages forestiers et l'exploitation des produits forestiers dans les communes de Tenkodogo, Bissiga et Lalgaye : région du Centre est, Secrétariat Général, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 101p.
- ILBOUDO A J D, 2001, étude sur la filière commerciale du bois-énergie au Burkina Faso, secrétariat général unité de coordination du programme RPTES, 26p.
- INSD, 2007, Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Résultats préliminaires. Burkina Faso. 19p.

- KASSIBO B, 2002, Gestion participative et étude démocratique : étude de cas la gestion de la forêt de Samori dans la commune rurale de Bayes région de Mopti : Mali, 14p. World Ressource Institute, www. wri.org consulté, en ligne le 27 janvier 2010,
- LAMIEN N, 2004, Valorisation traditionnelle des fruits sauvages dans la région du Nord, du Mouhoun et des Cascades au Burkina Faso ; Secrétariat Générale du Centre National de la Recherche scientifique et technologique, 80 P.
- Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, 2005, code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, Secrétariat générale du MATD, 45 p.
- Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques, 2007, politique nationale de sécurisation foncière en milieu rurale, secrétariat général du MAHRH, 49 p.
- Ministère de l'environnement et du cadre de vie, 1997, Code forestier au Burkina Faso, secrétariat général du MECV, 31 p.
- OUEDRAOGO K, NIANOGO A J, 2006 « exploitation du bois-énergie en milieu rural burkinabè : un moyen de lutte contre la pauvreté » in Energies traditionnelles au Burkina Faso : étude sur le bois énergie, Secrétariat Général, Union Internationale pour La Conservation de la Nature, pp. 6-10.
- OUEDRAOGO K, 2001, la gestion des chantiers d'aménagements : contributions, acquis, insuffisances et perspectives des zones forestières aménagées et non aménagées, secrétariat général unité de coordination du programme RPTES, 12 p.
- OUEDRAOGO K, 2009, Evaluation des coûts et bénéfices du Parc W/ Burkina Faso pour les communautés agropastorales des villages riverains : cas des agropasteurs et des transhumants du terroir de Kantchari, Mémoire d'ingénieur du développement rural, IDR/UPB, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 72p.
- OUOBA S, SEDOGO S A, 2007, Etat des lieux des faiblesses dans la connaissance par les communautés et les conseils municipaux de la législation forestière et autres textes de lois régissant la gestion des produits forestiers dans les communes de Tenkodogo, de Bissiga et de Lalgaye, Secrétariat général, Union internationale pour La Conservation de la Nature, 62p.
- SEDOGO S A, 2008, formes et modes d'exploitations licites et illicites des ressources forestières de Sablogo, Secrétariat général, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 25p.

- SOMDA J, NIANOGO A J, KAMBOU-HONADJA C, OUEDRAOGO M., 2006 «intégration des critères économiques dans les aménagements forestiers au Burkina Faso : guide d'analyse économique» in Energies traditionnelles au Burkina Faso : étude sur le bois énergie, secrétariat général union internationale pour la conservation de la Nature, pp. 117-136.
- SOMDA J, NIANOGO A J, HONADIA C, 2006, «aménagements des forêts naturelles et lutte contre la pauvreté en milieu rural au Burkina Faso : cas de l'exploitation du bois-énergie» in Energies traditionnelles au Burkina Faso : étude sur le bois énergie, Secrétariat général, Union Internationale pour la conservation de la Nature, pp 102-116.
- STIEGLITZ F, 2005, impacts de la foresterie sociale et de la gestion communautaire de la forêt, secrétariat générale de l'office allemande de la coopération technique(GTZ), 13p.
- TOE O, 2006, Gestion participative des ressources naturelles : expérience de l'association inter-villageoise de gestion des ressources naturelles et de la faune de la Comoé-Léraba autour de la forêt classée et réserve partielle de la faune de la Comoé-Léraba, Mémoire d'ingénieur du développement rural, IDR/UPB, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 74p.
- TOE P, 2009a, Relation genre dans la gestion forestière et l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux, UICN, 32p.
- TOE P, 2009b, Les organisations paysannes forestières autour des chantiers aménagés du Centre Nord et du Centre Ouest : degré d'opérationnalité et impacts sociaux, UICN, Rapport final, 39p.
- UICN, 2001, étude préparatoire de la mission d'évaluation du programme RPTES, Union internationale pour la conservation de la nature, 84p.
- YARO E, 2000, potentialités et possibilités de gestion participative des formations naturelles protégées : cas de la zone Agro-Sylvo-Pastorale de Sablogo (province du Boulgou et du Koulpéogo au Burkina Faso), Mémoire d'ingénieur du développement rural, IDR/UPB, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 72p.
- YE A, 2008, Espèces ligneuses légumières de la zone de Dano, Burkina Faso, Mémoire de diplôme d'étude approfondie, UFR/ SVT, Ouagadougou, Burkina Faso, 80 P.
- ZOUGOURI S, 2008, Derrière la vitrine du développement : aménagement forestier et pouvoir local au Burkina, Uppsala, Studies in cultural Anthropology 44, 274 p.

ANNEXES

Focus groupe

I. Les responsables coutumiers des villages autochtones.

- Pouvez-vous nous faire l'historique de la forêt ?
 - Raison de la création ;
 - Période de création ;
 - Etendue de la forêt (superficie approximative) ;
 - Localités (villages) l'ayant en partage (avant et maintenant)
 - Qui étaient les propriétaires de la forêt ?
 - Comment était gérée la forêt avant (dispositions traditionnelles d'accès, d'utilisation et de protection des ressources)?
 - Comment est gérée la forêt actuellement (dispositions actuelles d'accès, d'utilisation et de protection des ressources)?
- Quels sont les villages qui ont un droit foncier sur la forêt ?
- Pourquoi ces villages ont-ils spécialement un droit foncier ?
- Que représentent la forêt et ces ressources pour vous ?
- A quand remonte l'installation des colons dans la forêt ;
- Qui procédait à l'installation des allochtones dans la forêt ?
- Quelle logique a soutenu l'installation des allochtones dans la forêt?
- Quelles perturbations l'installation des colons a apporté dans la gestion de la forêt (occupation de l'espace, technique de coupe, valeur des ressources naturelles, valeur des terres, etc.) ?
- Quelle logique a soutenu la protection de la forêt jusqu'à nos jours?
- Des 10 dernières années (soit 1999) de quels appuis avez-vous disposé (administration, projets, ONG, etc.) pour la préservation de la forêt ?
- Durant la même période en quoi ont consisté ces appuis en faveur de la forêt ?
- Quelle est la situation actuelle et les difficultés encourues ;
- Qu'avez-vous fait pour les résoudre ?

II. Les responsables des commissions environnements et de développement local et les forestiers.

1. Pouvez-vous nous donner l'historique de la forêt et les différents textes qui ont accompagnés la protection de la forêt et aujourd'hui le processus de gestion communale ?
2. Quel est le fonctionnement actuel de la forêt ?
3. Quel est votre vision de la gestion actuelle de la forêt ?
4. Comment voyez-vous la gestion communale et intercommunale de la forêt ?
5. Pouvons-nous avoir les décisions communales que vous avez adoptées cette année concernant la gestion de la forêt ?
6. Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ?
7. Que prévoyez-vous pour éviter la destruction de la forêt.

III. les responsables des GGF

- Pouvez-vous nous faire l'historique et le mode de gestion actuelle de votre GGF ?
- Disposez-vous de parcelle d'exploitation du bois énergie (nombre et superficie moyenne)?
- Quels sont les modes d'attribution des parcelles d'exploitation du bois-énergie ?
- Quels sont vos droits et devoirs sur la forêt (actions d'entretien déjà entreprises spontanément)?

- Que représente pour vous la forêt ?
- Que représente pour vous particulièrement le bois énergie ?
- Quels sont les difficultés que vous rencontrez en matière :
 - d'accès aux parcelles d'exploitation ;
 - de disponibilité de la ressource ;
 - De capacités techniques d'exploitation durable de la ressource ;
 - d'écoulement de vos produits,
 - d'autofinancement de votre activité d'exploitation du bois ;
- Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt (ici le bois énergie) venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ?

Questionnaire individuelle

Exploitation de la forêt.

- I. Identification de l'enquêté
1. Date de l'enquête : ____ / ____ / ____
 2. Nom et prénom de l'enquêteur : _____
 3. Nom du village de l'enquêté : _____
 4. Position du village de l'enquêté : / ____ / 0 : riverain 1 : situé dans la forêt
 5. Nom et prénom de l'enquêté : _____
 6. Sexe de l'enquêté : / ____ / 1 : masculin, 0 : féminin
 7. Age de l'enquêté : / ____ / (en année révolues)
 8. Situation matrimoniale : / _____ /
 9. Ethnie de l'enquêté : / _____ /
 10. Situation matrimoniale : / ____ / 1 : monogame, 2 : polygame, 3 : célibataire, 4 : veuf,
5 : autres
 11. Statut de l'enquêté dans le village : / ____ / 1 : autochtone 2 : migrant
 12. Si migrant, durée dans le village : _____ (en années révolues)
 13. Religion de l'enquêté : / _____ /
 14. Niveau d'instruction : / ____ / 1 : aucun ; 2 : primaire ; 3 : secondaire ; 4 :
universitaire
 15. Si instruit quel niveau : _____
 16. Activité principale de l'enquêté : _____
 17. Activité secondaire de l'enquêté : _____
 18. Composition du ménage :

	Homme	Femme
Adultes en activité (15_60ans)		
Adultes non actifs (plus de 60 ans)		
Enfant (moins de 15 ans)		

- II. les modes d'exploitation de la forêt
19. Quelles types d'activités menées vous dans la forêt : _____
 1 : agriculture 2 : élevage 3 : bûcheron
 4 : exploitant de PFNL

20. si bûcheron :
- appartenance à un GGF : _____ 1 : oui 0 : sinon
 - si oui ; lequel : _____
 - quels sont les conditions d'accès à la forêt pour la coupe du bois : _____
 - quels sont les matériaux que vous utilisez : _____
 - à quels période les coupes sont ils autorisées : _____
 - quelles quantités de bois pouvez-vous vendre dans l'année: _____ (en KG)
 - a combien estimé vous le prix de vente du bois mensuellement ou annuellement :

Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ? _____

Que prévoyez-vous pour éviter la destruction de la forêt ? _____

21. si agriculteur :
- mode d'acquisition du champ: / _____ / 1 : prêt 2 : propriétaire 3 : autres (à préciser) _____
 - localisation du champ dans la forêt: _____
 - types de matériaux utilisés

	Nombre	nbre d'années d'acquisition	Coût à l'acquisition
charrette			
charrue			
tracteur			
Rayonneur			
Sarcler			
Pulvérisateur			
autres			

- les types de cultures :

Cultures vivrières et de rente	Superficie(HA)	Quantités récoltées (kg)	Valeur des ventes (FCFA)	Frais d'entretien (FCFA)
Maïs				
Sorgho				
Igname				
Patate				
Arachide				
Coton				
Autre				

- Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ? _____
- Que prévoyez-vous pour éviter la destruction de la forêt ? _____

22. si éleveur :
- localisation de son campement : _____
 - bétail :

	nombre	Nbre de naissance	Nbre de décès	Nbre de ventes	Valeur des ventes	Coût d'entretien
bovins						
ovins						
caprins						
porcins						
volailles						
asines						
Autres						

- Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ? _____
- Que prévoyez-vous pour éviter la destruction de la forêt ? _____

23. si exploitant des PFNL

- appartenance à un GGF : _____ 1 : oui 0 : sinon
- si oui ; lequel : _____
- Age du GGF _____
- rôle dans la filière : _____

- quels sont les principaux produits que vous exploitez

Produits	Espèces	Parties exploitées	Coût d'exploitation(FCFA)	Valeur des ventes (FCFA)	Quantités vendues (kg)	Quantités autoconsommées (kg)

- votre activité est elle : _____ 1 : régulière ; 2 : saisonnière ; 3 : irrégulière

- quels sont les difficultés que vous rencontrées ? _____
- Quels solutions proposées vous pour la gestion efficace de la forêt : _____
- Quel sera pour vous le manque à gagner si la forêt (ici les PFNL) venait à disparaître (économique, esthétique, culturel, écologique, etc.) ? _____
- Que prévoyez-vous pour éviter la destruction de la forêt ? _____

Je vous remercie pour votre attention et bonne journée.

Fiche de recensement des différents PFNL et leur utilité économiques et socio économique

Espèces	Période d'exploitation	Unités de mesure	Partie exploitée	Modes d'approvisionnement	Modes de transformation	Coût de transport	Coût de stockage	Valeur de la vente	Utilité sociale